

M

MAINFIRST

MAINFIRST

RAPPORT DE DURABILITÉ 2021

SOMMAIRE.

Introduction	3	6 Approche de l'équipe Global Equities / Absolute Return Multi Asset 38	
1 MainFirst - présentation de la société et de ses priorités	4	Pour les FCP :	
1.1 Signataire des « Principes pour l'investissement responsable »	6	MainFirst - Global Equities Fund	
1.2 Une approche certifiée et récompensée par des labels ESG indépendants - de manière indépendante et strictement contrôlée	7	MainFirst - Global Equities Unconstrained Fund	
1.3 Obligations de publication d'informations en matière de durabilité	8	MainFirst - Megatrends Asia	
		MainFirst - Absolute Return Multi Asset	
2 Organisation	9	7 Approche de l'équipe Emerging Markets / Corporate Debt	42
2.1 Conditions-cadres	11	Pour les FCP :	
2.2 Soutien procédural	13	MainFirst - Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced	
2.3 Mise en œuvre au niveau de la société	14	MainFirst - Emerging Markets Credit Opportunities Fund	
3 Portefeuilles	18	8 Approche de l'équipe Global Dividend / Value Eurozone Equities	47
3.1 Exclusions générales	20	Pour les FCP :	
3.2 Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR)	21	MainFirst - Global Dividend Stars	
3.3 « Actifs sous gestion » durables	23	MainFirst - Euro Value Stars	
4 Risques climatiques	24	Conclusion	50
4.1 Risques climatiques sur la base des PIN	25		
4.2 Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence	27	Glossaire	51
5 Approche de l'équipe en charge des actions allemandes et européennes	32		
Pour les FCP :			
MainFirst - Germany Fund			
MainFirst - Top European Ideas Fund			

INTRODUCTION.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après la pandémie mondiale, dont nous ressentons encore les effets à travers des difficultés d'approvisionnement et de la pénurie de personnel, un conflit comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps pèse désormais sur le monde.

L'impact sur l'industrie financière et la gestion d'actifs est nettement perceptible sur les marchés financiers. Les prix des produits alimentaires et des matières premières ont considérablement augmenté et les consommateurs en ressentent clairement les effets dans leur porte-monnaie et à la station-service. Parallèlement, il ne faut pas négliger la protection du climat. Les vagues de chaleur, les

inondations et les sécheresses sont autant de manifestations concrètes des changements climatiques.

En tant que gestionnaires d'actifs, nous évoluons actuellement dans un contexte extrêmement difficile. Notre gestion d'actifs durable est marquée par des changements rapides et inédits s'expliquant par les réactions géopolitiques et les sanctions de la communauté démocratique mondiale.

La crise énergétique a eu un impact significatif sur la vision européenne des activités durables telles que définies dans le règlement « Taxonomie » de l'UE. En juillet 2022, le Parlement européen a décidé d'ajouter, sous certaines conditions,

le gaz et l'énergie nucléaire à la liste des activités économiques durables du point de vue environnemental.

La prise en compte d'un contexte qui évolue rapidement et de manière imprévisible fait partie intégrante du métier de la gestion d'actifs. Mais pour MainFirst, la philosophie sous-jacente reste toujours la même : les aspects financiers et ceux liés à la durabilité constituent les fondements de la stratégie et du processus d'investissement. En tant que gestionnaires d'actifs dynamiques et tournés vers l'avenir, nous sommes conscients de notre responsabilité envers la société, même en ces temps difficiles, et la durabilité est et restera l'une de nos principales préoccupations. Nos décisions

d'investissement continuent d'accorder à ces principes toute l'attention qu'ils méritent, et ce également en période de crise.

Notre ambition est de créer une valeur ajoutée durable et positive pour vous, chers investisseurs, ainsi que pour les générations futures de notre société.

Thomas Bernard
CEO
Haron Holding S.A.

Chapitre 1

MainFirst – présentation de la société et de ses priorités.

- 1.1 Signataire des « Principes pour l'investissement responsable » 6
- 1.2 Une approche certifiée et récompensée par des labels ESG
indépendants – de manière indépendante et strictement contrôlée 7
- 1.3 Obligations de publication d'informations en matière de durabilité 8

Depuis la création de la société en 2001, MainFirst se distingue par ses solides compétences et son engagement constant, alliés à une qualité de service hors pair, reconnue par les investisseurs aussi bien privés qu'institutionnels.

MainFirst est présente sur les places financières internationales de Francfort-sur-le-Main, Zurich et Luxembourg, afin d'être au plus près des investisseurs, des entreprises, des associations et de ses partenaires, mais aussi de bénéficier d'un accès privilégié aux informations importantes et de pouvoir nouer des contacts étroits au sein du secteur.

En tant que boutique Multi-Investment indépendante, appliquant une approche de gestion active, MainFirst privilégie des stratégies d'investissement attrayantes axées sur les actions, les obligations et la gestion multi-actifs.

Des équipes de gestion de portefeuille expérimentées affichant un historique de

performance de longue date s'attachent à mettre en œuvre des stratégies à forte part active et des processus d'investissement spécifiques. Le pouvoir discrétionnaire exceptionnel qui leur est accordé leur permet d'élaborer et d'appliquer avec succès un style d'investissement actif et indépendant.

MainFirst a pris conscience très tôt de l'importance d'une approche d'investissement durable et est convaincue que le secteur de la gestion d'actifs peut jouer un rôle majeur à jouer en vue de protéger l'environnement, d'assurer et de promouvoir le progrès social, mais aussi de remettre en question la culture, ou « gouvernance », des entreprises en exigeant des progrès en la matière. En

tant qu'entreprise, MainFirst contribue à ce que dorénavant, la durabilité soit étroitement associée au progrès et à la création de valeur.



Environnemental



Sociale



Gouvernance



Signataire des « Principes pour l'investissement responsable ».

Le 12 mai 2015, MainFirst s'est engagée concrètement à intégrer la durabilité dans son processus de gestion active en signant les six Principes pour l'investissement responsable (PRI), élaborés en 2006 par les Nations unies afin de promouvoir la prise en compte de principes ESG dans le domaine de l'investissement. Les signataires des PRI sont tenus de publier chaque année un rapport sur leurs activités en matière d'investissement responsable. Depuis qu'elle a signé les six principes, MainFirst s'est continuellement attachée à les intégrer dans ses processus, ce qui se reflète dans le Rapport de transparence (PRI Transparency Report) qu'elle publie annuellement, lequel peut être consulté sur le site Internet des [PRI](#).

Forte de son engagement à respecter ces principes, MainFirst investit officiellement depuis 6 ans en appliquant une approche de durabilité dans le cadre de son style de gestion de portefeuille actif. Nos gérants de fonds assument leurs responsabilités en prenant activement en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance – en d'autres termes, les facteurs ESG – dans leur processus d'analyse d'investissement et de prise de décision. La durabilité joue depuis des années déjà un rôle important dans la relation que nous entretenons avec les investisseurs institutionnels, en particulier les églises et les fondations.



Une approche certifiée et récompensée par des labels ESG indépendants - de manière indépendante et strictement contrôlée.

L'investissement durable ne cesse de gagner en importance et l'offre de fonds durables est en plein essor. Dans ce contexte, il est difficile pour les investisseurs d'obtenir une vision globale et d'identifier les produits d'investissement dignes de confiance. Les labels ESG indépendants apportent à cet égard un éclairage aux investisseurs et les aiguillent dans leur choix de solutions d'investissement durable. Ces labels se fondent sur des normes objectives et se

caractérisent par ailleurs par leur crédibilité et leur transparence.

Six de nos fonds MainFirst ont déjà obtenu une certification externe, le prestigieux label FNG-Siegel. Ils satisfont aux normes définies par FNG, qui les a récompensés pour leur qualité supérieure en leur attribuant des étoiles supplémentaires.



Obligations de publication d'informations en matière de durabilité.

En vertu du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (règlement SFDR), tous les acteurs des marchés financiers et du secteur du conseil en investissement au sein de l'UE sont tenus de publier des informations sur l'intégration des risques de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus.

Le règlement SFDR représente un élément important du plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne. Ce règlement vise à promouvoir une plus grande transparence au sujet de la durabilité des produits financiers, afin que les investisseurs ciblent des placements véritablement durables, sans succomber aux sirènes du greenwashing.

Dès lors qu'il est tenu compte à la fois des aspects financiers et durables, les investisseurs sont mieux à même de déterminer l'importance accordée aux facteurs ESG et de durabilité dans leurs investissements.

MainFirst satisfait volontiers à cette obligation et met, depuis le 10 mars 2021, des informations détaillées à la disposition de ses investisseurs pour chacun des produits concernés. Celles-ci sont présentées, à la fois sous forme synthétique et développée, dans la section des informations relatives aux fonds sur le [site Internet de l'entreprise](#).



Chapitre 2

Organisation.

2.1 Conditions-cadres	11
2.2 Soutien procédural	13
2.3 Mise en œuvre au niveau de la société	14

Organisation.

Le groupe MainFirst (ci-après dénommé « MainFirst ») a pris conscience très tôt de l'importance d'une approche d'investissement active et durable. MainFirst est ainsi convaincue que le secteur de la gestion d'actifs a un rôle majeur à jouer en vue de protéger l'environnement, de promouvoir et d'assurer le progrès social, mais aussi de remettre en question la « gouvernance » des entreprises en exigeant des progrès en la matière. En tant qu'entreprise, MainFirst contribue à ce que dorénavant, la durabilité soit étroitement associée au progrès et à la création de valeur.

« En tant que gestionnaires d'actifs dynamiques et tournés vers l'avenir, nous sommes conscients de notre responsabilité envers la société. C'est pourquoi la durabilité est l'une des principales préoccupations de MainFirst. Les facteurs ESG occupent par conséquent une place importante dans

le cadre des décisions d'investissement et génèrent une plus-value durable aussi bien pour la société que pour les investisseurs et les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés. »

La gestion de portefeuille de MainFirst assume ses responsabilités en prenant activement en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance – en d'autres termes, les facteurs ESG – dans ses processus d'analyse d'investissement et de prise de décision. De plus, MainFirst met en œuvre les indicateurs d'incidences négatives en matière de durabilité (PIN).

Plutôt que de mettre en avant des valeurs morales ou financières, MainFirst, en tant qu'entreprise, s'attache à créer les conditions-cadres nécessaires à l'investissement ESG. Nos différentes équipes de

« En tant que boutique de gestion d'actifs, notre organisation se doit de fournir à nos équipes de gestion de portefeuille les conditions-cadres et le soutien procédural dont elles ont besoin pour investir de manière durable. »

gestion de portefeuille définissent leurs processus de recherche et d'analyse intégrée des risques ESG de manière totalement indépendante.

Conditions-cadres.

Le thème de l'ESG, c'est-à-dire la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance responsable, définit les valeurs fondamentales de notre groupe. Nous avons intégré ce système de valeurs dans nos [principes et normes](#) internes, en vérifions régulièrement le respect et accordons une grande importance au développement et à la promotion de ces objectifs. Nous ne considérons pas la mise en œuvre de nos principes, et en particulier le rapport de durabilité, comme une simple obligation légale, mais comme une opportunité. Nos collaborateurs méritent une culture et une gestion d'entreprise axées sur la durabilité. Un autre aspect est l'intérêt croissant pour les données et les faits relatifs à la durabilité des Etats, des entreprises et des actifs dans le processus de décision d'investissement. Notre vision à cet égard constitue la

pierre angulaire d'une grande transparence en matière de rapports et d'informations. Nous souhaitons répondre au mieux à vos attentes, chers investisseurs, ainsi qu'à l'intérêt légitime que vous portez au rapport de durabilité. Vous découvrirez ainsi comment notre modèle d'entreprise et les stratégies ESG mises en œuvre dans le processus d'investissement permettent à la fois de saisir les opportunités liées au développement durable et de développer de solides stratégies de gestion d'actifs, dans le but principal d'atteindre les objectifs climatiques et de promouvoir une économie ou un système économique durable.

MainFirst est convaincue que la gestion des crises climatiques doit se faire ensemble, en unissant nos forces. Nous voulons y contribuer par nos actions, nos valeurs et nos stratégies. Nous sommes conscients que notre rôle d'intermédiaire dans le secteur financier, en tant que partie prenante et partie intégrante de la chaîne de valeur dans la gestion d'actifs, peut être utilisé pour servir les intérêts de communauté et œuvrer à un avenir meilleur, en tenant compte des aspects de durabilité.

Depuis 2018, une réunion officielle des membres du Comité ESG (appelé Comité

UNPRI jusqu'en 2019) est organisée périodiquement afin de disposer d'une plateforme à l'échelle de l'entreprise qui permet aux collaborateurs et aux organes de l'entreprise de disposer d'un espace de réflexion, d'échange d'idées et de discussion sur les questions ESG, parallèlement à l'intégration quotidienne de ces facteurs dans l'approche d'investissement propre à chaque produit. Nous aspirons au dialogue et savons que nos collaborateurs sont les garants de la mise en œuvre de nos normes et principes ESG. Nous apportons notre contribution au niveau de l'entreprise grâce à notre stratégie et structurons nos activités de



MainFirst est convaincue que la gestion des crises climatiques doit se faire ensemble, en unissant nos forces. Nous voulons y contribuer par nos actions, nos valeurs et nos stratégies. Nous sommes conscients que notre rôle d'intermédiaire dans le secteur financier, en tant que partie prenante et partie intégrante de la chaîne de valeur dans la gestion d'actifs, peut être utilisé pour servir les intérêts de communauté et œuvrer à un avenir meilleur, en tenant compte des aspects de durabilité. »

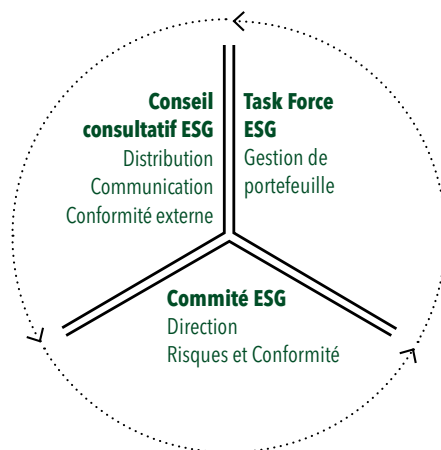
manière à allier performance et durabilité.

Le Comité ESG a notamment pour tâche d'élaborer, conjointement avec la Task Force ESG, des directives et principes spécifiques aux questions ESG, de contrôler les processus et méthodes existants ou nécessaires et de promouvoir le dialogue entre les différents organes. Il formule des recommandations, conseils et autres préconisations, communique des résultats d'analyse et/ou émet des propositions de décision qui sont ensuite évalués par la direction centrale de MainFirst.

Le Comité consultatif ESG vient compléter les organes ESG de MainFirst. Il s'agit d'un comité neutre qui exerce des fonctions de conseil et peut jouer un rôle de conciliation.

Les organes ESG précités collaborent efficacement à la mise en œuvre et au respect des normes ESG internes, de manière constructive et dans un souci de performance.

Leur fonctionnement est illustré ci-dessous:



Nous souhaitons en particulier souligner la collaboration mise en place par les organes ESG avec « right. based on science », une entreprise qui fournit des données et des analyses en lien avec les questions ESG destinées à être utilisées dans le cadre de la gestion de portefeuille.

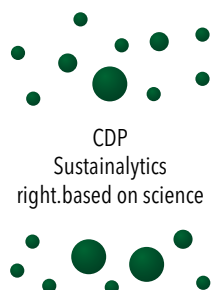
Les organes ESG ont par ailleurs décidé d'un commun accord d'adhérer au « Carbon Disclosure Project » (CDP), une association internationale d'utilité publique créée en 2000 à Londres dans le but de collecter des données de qualité sur les entreprises dans le domaine du climat et d'encourager celles-ci ainsi que les investisseurs et les gouvernements à agir activement contre le changement climatique.

Une fois par an, le CDP recueille des données et des informations relatives aux

opportunités et aux risques liés au changement climatique, aux émissions de CO2, ainsi qu'aux stratégies et mesures mises en œuvre par les entreprises à cet égard. Pour ce faire, un questionnaire standardisé est envoyé aux plus grandes entreprises cotées à travers le monde. Les rapports annuels du CDP peuvent être librement consultés par toutes les personnes intéressées sur son site Internet. Les investisseurs qui apportent leur soutien au CDP ont en outre accès à des réponses données par les entreprises qui ne sont pas accessibles au grand public. Dans l'ensemble, l'initiative est soutenue par plus de 800 investisseurs institutionnels. Pour sa part, MainFirst utilise ces données pour effectuer d'autres analyses et définir des objectifs dans le cadre de sa stratégie de dialogue ESG avec les parties prenantes concernées.

Soutien procédural.

Données



Système de gestion des ordres



MainFirst met à la disposition de ses équipes de gestion de portefeuille diverses ressources aux fins de l'évaluation des divers risques environnementaux. De nombreuses analyses sont ainsi effectuées à l'aide de la base de données complète du CDP, mais aussi des données que nous avons nous-mêmes recueillies dans le cadre de notre dialogue étroit avec les entreprises. [right.based on science](#) utilise elle aussi les données du CDP.

Ces données nous permettent d'évaluer et d'analyser l'impact environnemental de tous nos investissements. Des analyses et des données supplémentaires fournies par Sustainalytics sont automatiquement intégrées dans le système de gestion des ordres de MainFirst, au sein duquel elles permettent de contrôler la conformité des investissements, mais aussi de visualiser les risques ESG

L'intégration centrale et automatisée des données ESG soutient nos équipes de gestion de portefeuille et ces données sont par ailleurs automatiquement prises en compte dans nos analyses de risque.

Depuis début 2022, MainFirst s'attache à intégrer les indicateurs d'incidences négatives en matière de durabilité (principales incidences négatives, PIN). Cependant, en fonction de l'univers d'investissement, la couverture demeure relativement faible. L'amélioration continue des données constitue dès lors un facteur décisif pour la qualité des analyses. Etant donné que la réglementation a redéfini de nombreux indicateurs, toutes les entreprises ne sont pas encore prêtes à les publier, ou les fournisseurs de données n'ont pas encore couvert toutes les entreprises mettant des

données à disposition. MainFirst s'efforce d'améliorer cette situation en collaboration avec Sustainalytics et les entreprises du portefeuille afin d'accroître la transparence des indicateurs.

Outre l'aide procédurale apporté à nos équipes, nous accordons une importance essentielle au développement des compétences et à la formation continue de nos collaboratrices et collaborateurs. En plus des formations régulières exigées par la réglementation, ils reçoivent une formation spécifique sur l'intégration ESG au travers d'échanges intensifs lors de séminaires dédiés organisés en collaboration avec nos fournisseurs de données, mais aussi dans le cadre de programmes de formation externe dispensés par des universités ou des associations.

Mise en œuvre au niveau de la société.



Depuis que MainFirst a signé les PRI des Nations unies, nous attachons une importance croissante à la prise en compte des facteurs de durabilité, non seulement dans les décisions d'investissement relatives aux actifs qui nous sont confiés, mais aussi dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'entreprise.

MainFirst se fonde en la matière sur les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

Les entreprises sont invitées à :

1. promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.
2. veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
3. respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans la mesure où les sociétés de notre groupe sont situées en Europe, certains de ces principes ont valeur de normes fondamentales et jouent un rôle directeur dans les activités de MainFirst.

« Nos collaboratrices et collaborateurs constituent l'ADN de MainFirst. »

MainFirst œuvre en particulier en continu à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, et aucun abus n'est toléré en la matière.

Du fait de l'importance clé des collaboratrices et collaborateurs de notre groupe, notre politique de gouvernance accorde une place centrale au développement et l'épanouissement de la personnalité de chacun, des valeurs solidement ancrées dans l'approche des équipes de direction de MainFirst.

Sur le plan environnemental, nous utilisons les ressources de manière raisonnée et efficace, en nous attachant à poursuivre une politique de gouvernance qui tient compte de faits pertinents pour l'environnement, vise à réaliser des économies et à préserver les ressources.

Pour y parvenir, nous faisons appel aux services d'information de fournisseurs de données, choisissons avec soin l'emplacement de nos sites (en nous assurant par exemple que nos immeubles de bureaux

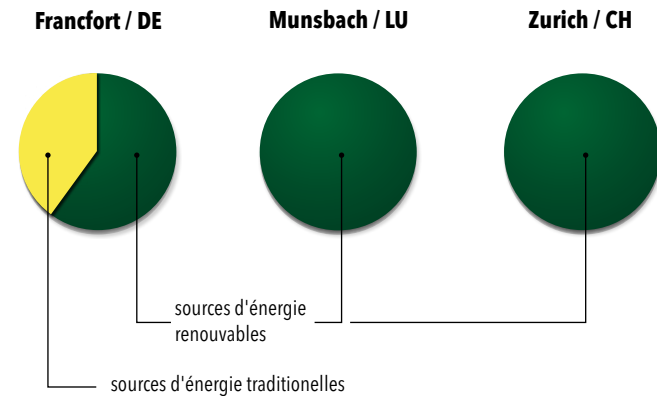
soient construits selon des critères d'efficacité énergétique et physique pertinents), veillons à ce que nos sites soient alimentés en énergie par des sources durables et promovons le recyclage et la réduction des déchets. Nous faisons preuve de discernement et de modération en ce qui concerne les déplacements professionnels, en évaluant leur nécessité au regard de leur impact environnemental. Nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'outils informatiques tels que « MS-Teams » pour



organiser des réunions virtuelles, ce qui permet de réduire de manière significative les déplacements professionnels en voiture ou en avion. ce qui concerne les déplacements professionnels, en évaluant leur nécessité au regard de leur impact environnemental. Nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'outils informatiques tels que « MS-Teams » pour organiser des réunions virtuelles, ce qui permet de réduire de manière significative les déplacements professionnels en voiture ou en avion.

Bloomberg, notre principal fournisseur de données et l'opérateur de notre système de gestion des ordres, joue un rôle clé dans le système informatique de MainFirst. L'étude de [ses rapports d'impact](#) confirme le rôle de leader de l'entreprise et offre à MainFirst de nouvelles pistes à explorer.

Notre niveau d'exigence élevé se reflète également dans l'approvisionnement en électricité de nos sites. Tandis que nos bureaux suisses et luxembourgeois sont déjà alimentés à 100% en électricité provenant de sources renouvelables, notre site allemand affiche un écobilan nettement



supérieur à la moyenne nationale avec une part d'électricité verte de 54%.

Nos collaboratrices et collaborateurs utilisent dans une large mesure les transports publics, ce qui traduit la conscience environnementale de MainFirst, reflétée dans nos directives internes en matière de déplacements professionnels. Nos règles en matière d'acquisition de véhicules de société visent à promouvoir les voitures propulsion électrique ou hybride et fixent des limites d'émissions de CO₂.

Dans l'ensemble, les mesures évoquées se traduisent par des émissions de CO₂ relativement faibles pour MainFirst.

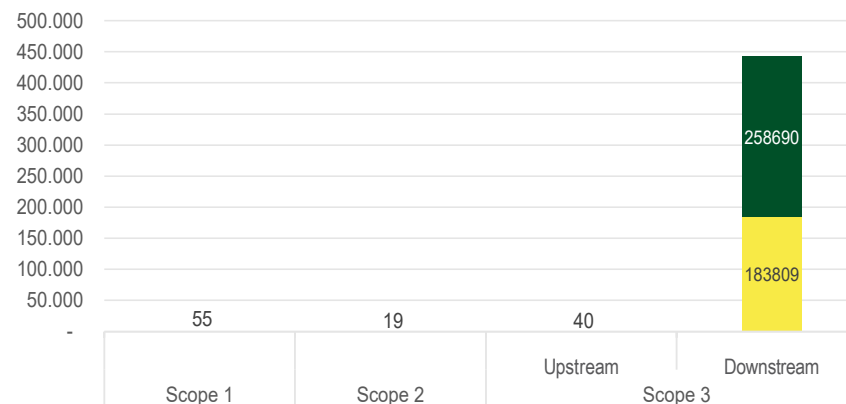
Afin de calculer ces émissions, il convient de distinguer trois périmètres (Scopes) conformément au protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol). Toutes les émissions directes de gaz à effet de serre engendrées par les activités de l'entreprise sont reprises dans le Scope 1. Seuls les émetteurs liés au site sont pris en compte (p. ex. installations, bâtiments, véhicules).

Chez MainFirst, ces émissions directes sont principalement déterminées par les voitures de service et les voitures de la flotte. Les émissions de CO₂ totales pour l'année 2021 s'élèvent à 55,41 t.

Le Scope 2 étend le bilan carbone de l'entreprise aux émissions indirectes générées par l'énergie qu'elle achète (p. ex. électricité, chauffage, vapeur industrielle et refroidissement). Avec 18,8 t pour l'année 2021, ces émissions sont relativement faibles par rapport à l'empreinte totale de MainFirst.

Les processus en amont et en aval des activités de l'entreprise sont également pris en compte pour obtenir une image globale (Scope 3). Les processus en amont comprennent notamment les émissions liées aux voyages d'affaires, comme les trajets en avion ou en taxi. Les déplacements domicile-travail des employés ont eux aussi été pris en compte. Il est étonnant de constater qu'en 2021, environ 200.000 km ont été parcourus, soit près de 5 tours du monde. Au total pour 2021, les émissions de CO₂ en amont de MainFirst s'élèvent à 40 t.

Émissions de gaz à effet de serre (en t) selon les champs d'application (Scope) 1, 2 et 3



Source: MainFirst, calcul interne

Les processus en aval concernent en revanche l'essence même de l'activité du gestionnaire d'actifs, à savoir les investissements réalisés. Les émissions des Scope 1 et 2 générées par les bénéficiaires des investissements sont répercutées proportionnellement au bilan carbone. Afin de garantir une transparence optimale et par souci d'exhaustivité, MainFirst calcule également sa part des

émissions de Scope 3 associées aux entreprises dans lesquelles elle investit.

Il apparaît clairement que, pour un gestionnaire d'actifs comme MainFirst, l'accent doit être mis sur les émissions du Scope 3, c'est-à-dire sur les investissements réalisés. Ceux-ci représentent en effet plus de 99% de l'empreinte.

Chapitre 3

Portefeuilles.

3.1 Exclusions générales	20
3.2 Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR)	21
3.3 « Actifs sous gestion » durables	23

Portefeuilles.

MainFirst considère que l'une de ses principales missions consiste à promouvoir activement l'investissement durable au travers d'une sélection de titres ciblée et de critères d'exclusion clairement définis.



Chaque gérante et chaque gérant de portefeuille applique sa propre philosophie et adopte sa propre ligne de conduite en matière de durabilité. »

Dans l'esprit d'une plateforme, les équipes de gestion de portefeuille de MainFirst disposent d'une grande latitude quant à l'application d'exclusions dans leurs stratégies durables.

Les différentes équipes peuvent élaborer et mettre en œuvre des stratégies ESG dédiées. En tant que société multi-boutique, il est essentiel pour nous d'associer en permanence nos équipes de gestion de portefeuille chevronnées à la mise en œuvre responsable de nos normes et critères ESG, tant sur le plan personnel que professionnel, et de nous assurer que ceux-ci soient appliqués individuellement.

Au travers des principes directeurs de notre société, critères et nomenclatures ESG axés sur la durabilité mentionnés ci-après, nous souhaitons vous présenter

de manière transparente notre culture d'entreprise, les processus que nous mettons en œuvre et les rapports que nous publions, en décrivant également les différentes approches de gestion des risques et stratégies d'investissement de nos équipes de gestion de portefeuille.

Exclusions générales.

MainFirst a défini un catalogue négatif qui fixe, sur la base du « principe d'exclusion », des critères interdisant par principe certains investissements.

La société s'attache à respecter des normes minimales :

- › MainFirst n'investit pas dans les entreprises qui ne respectent pas les conventions des Nations unies sur les armes à sous-munitions, ni dans les produits financiers émis par ces entreprises.
- › MainFirst exclut également tout investissement dans les armes, en ce compris les entreprises qui tirent au moins 50% de leur chiffre d'affaires de contrats militaires.

Ces exclusions constituent une base solide pour réaliser de nouvelles avancées. Elles garantissent en outre à nos différentes équipes de gestion de portefeuille une grande liberté individuelle.

Nos équipes avaient élaboré des « approches de durabilité » de manière indépendante bien avant l'adoption d'une réglementation plus stricte via des règles de transparence. Chaque équipe avait défini sa propre approche et ses propres exclusions en fonction de son univers d'investissement.



Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR).

Conformément à l'approche de la Bundesverband Investment und Asset Management (BVI), MainFirst classe ses stratégies durables en trois catégories : Base, ESG et Impact.

BASE (ARTICLE 6)	ESG (ARTICLE 8)	IMPACT (ARTICLE 9)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prise en compte des opportunités/risques ESG conformément aux critères d'« intégration ESG » ➤ Publication de l'approche d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stratégie ESG résolue prenant en compte les PIN pertinentes ➤ Exclusions minimales 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Investissements d'impact ➤ Aucun manquement grave au Pacte mondial des Nations unies

Dans la catégorie Base, les facteurs ESG sont systématiquement intégrés dans le processus d'investissement et reflétés dans des actions d'engagement, notamment via l'exercice des droits de vote, la mise en œuvre active des droits des actionnaires et des créanciers et/ou un dialogue avec les émetteurs.

Les investissements réalisés à l'aide des capitaux qui nous sont confiés relèvent de la catégorie « ESG » dès lors qu'une stratégie ESG résolue est mise en œuvre, que les PIN pertinentes sont prises en compte et que des exclusions minimales sont appliquées. Aux fins de la classification ESG et du classement dans la catégorie « Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) », les exclusions minimales sont les suivantes :

Exclusions minimales concernant les entreprises :

- Production et/ou commercialisation d'équipements militaires > 10% du chiffre d'affaires
- Tolérance zéro pour
 - les armes à sous-munitions (convention d'Oslo)
 - les mines antipersonnel (convention d'Ottawa)
 - les armes de catégories B et C selon les conventions des Nations unies
- Production de tabac > 5% du chiffre d'affaires
- Production et/ou commercialisation de charbon > 30% du chiffre d'affaires
- Manquements graves au Pacte mondial des Nations unies (sans perspective positive)

Exclusions minimales pour les émetteurs souverains afin de prévenir toute violation des principes démocratiques et des droits de l'homme :

- Soit les états totalitaires selon l'indice Freedom House
- Soit la classification ESG par Sustainalytics

Fin juin avril 2022, les fonds ouverts au public de MainFirst se répartissent comme suit :

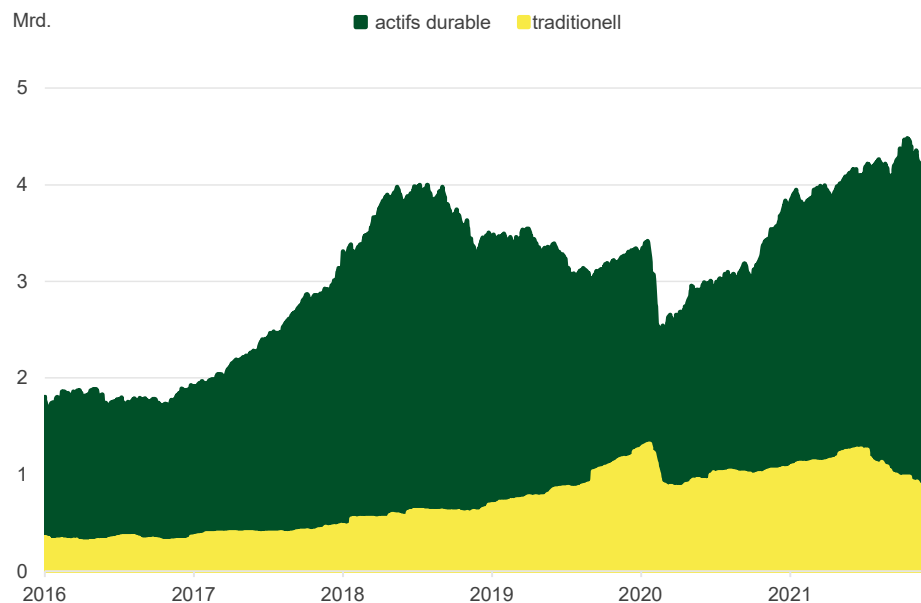
BASE (ARTICLE 6)	ESG (ARTICLE 8)	IMPACT (ARTICLE 9)
<ul style="list-style-type: none"> > MainFirst Euro Value Stars 	<ul style="list-style-type: none"> > MainFirst Top European Ideas Fund > MainFirst Germany Fund > MainFirst Global Dividend Stars > MainFirst Global Equities Fund > MainFirst Global Equities Unconstrained Fund > MainFirst Megatrends Asia > MainFirst Absolute Return Multi Asset > MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced > MainFirst Emerging Markets Credit Opportunities Fund 	<ul style="list-style-type: none"> > Aucun Funds

MainFirst répond ainsi à l'exigence imposant de reclasser dans la catégorie ESG (article 8) plusieurs fonds affectés l'année dernière à la catégorie Base, sur la base d'une analyse interne et du respect des critères requis, mais aussi de lancer de nouveaux fonds d'investissement conformes aux exigences minimales de la catégorie ESG (article 8).

Des mandats spéciaux peuvent par ailleurs être conçus pour répondre aux besoins individuels de nos clients et leur évaluation pourra différer de celle de la société de gestion externe. Ils sont considérés comme des actifs durables dès lors que leur stratégie fondamentale et les exigences minimales appliquées correspondent à celles de produits conformes à l'article 8.

« Actifs sous gestion » durables.

Encours sous gestion : actifs durables / traditionnels



Les « actifs sous gestion » durables représentent, depuis 2016 déjà, une part importante de l'encours de notre groupe d'entreprises.

Si les actifs sous gestion « durables » appliquent également une stratégie ESG résolue et des exclusions, pour des raisons techniques, des différences peuvent être observées au niveau de l'exercice actif des droits des actionnaires, dans la mesure où différents dépositaires et différentes sociétés de gestion interviennent dans le processus. En raison de cette complexité, ainsi que d'un changement de banque dépositaire fin 2020, le premier rapport sur l'exercice des droits de vote n'a été publié qu'en 2021.

Source : MainFirst, calcul interne, du 02/02/2016 au 31/03/2021 (en tenant compte de l'évolution à la date butoir)



Chapitre 4

Risques climatiques.

4.1 Risques climatiques sur la base des PIN	25
4.2 Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence	27

Risques climatiques sur la base des PIN.

Dans l'Accord de Paris sur le climat, 195 pays s'engagent à enrayer le changement climatique et à rendre l'économie mondiale plus respectueuse du climat. Pour ce faire, il est indispensable de réorienter les flux financiers mondiaux vers des investissements durables.

ESG, de manière à les prendre en compte dans les investissements des différents produits financiers. Les indicateurs PIN découlant du règlement SFDR jouent un rôle important pour différents aspects et rapports de MainFirst. Néanmoins, en matière d'investissement, le changement

Les indicateurs de risque au niveau du produit sont élaborés à partir de données provenant de différents fournisseurs, tels que Sustainalytics. Ils adoptent différentes approches d'analyse et s'intéressent notamment aux émissions directes et indirectes de CO2 produites tout au long de la chaîne de valeur. Les PIN sont identifiées à l'aide de ce fournisseur et d'un vaste ensemble de données.

« **Les impacts directs, mais aussi les risques climatiques physiques et les risques de transition peuvent alimenter les risques de marché, de crédit, de liquidité et opérationnels de toute nature.** »

MainFirst apporte sa pierre à l'édifice en intégrant les aspects de durabilité et les indicateurs relatifs aux risques climatiques dans le processus d'investissement et la gestion des risques. Pour ce faire, la société s'oriente sur le règlement SFDR en matière d'intégration des facteurs

climatique n'engendre pas seulement des risques, mais aussi des opportunités.

Les défis posés par le changement climatique sont pris en considération à la fois au niveau de la société et des produits.

Toutes nos équipes de gestion de portefeuille ont accès à ces données et analyses, quelles que soient les stratégies d'investissement qu'elles privilégient. Selon l'approche adoptée, les indicateurs relatifs aux risques de durabilité et climatiques sont pris en compte à des degrés divers dans le processus d'investissement. Des indicateurs spécifiques sont par ailleurs définis pour chaque stratégie, afin d'établir, s'il y a lieu, des

limites de risque et de les contrôler par la suite. Ces valeurs peuvent également être utilisées à des fins de publication.

Le respect des limites de risque définies est contrôlé en permanence, dans un premier temps au niveau de la gestion de portefeuille (« First Line of Defence »), puis dans le cadre de la gestion des risques (« Second Line of Defence »).

Afin de mieux appréhender les risques à moyen et long terme, des analyses de scénario et des tests de résistance sont également réalisés et pris en compte, en plus des indicateurs précités. Nos analyses nous permettent d'identifier notre exposition et notre sensibilité aux risques climatiques et, s'il y a lieu, de prendre des mesures dans le cadre de la gestion de portefeuille. Nous pouvons

également décider d'encourir sciemment ces risques, après les avoir soigneusement évalués.

Les tests de résistance aux risques de marché sont réalisés sur la base de scénarios physiques relatifs au climat et aux changements climatiques. Nous nous efforcerons d'adapter ces scénarios en fonction des besoins et des objectifs fixés et de les passer en revue régulièrement dans un souci d'amélioration constante de notre processus.

Sur le plan social, nous prenons en considération les risques climatiques physiques et les risques de transition. Ceux-ci peuvent avoir un impact de moyen à long terme sur la viabilité du modèle d'activité d'un établissement, raison pour laquelle ces risques sont

intégrés, identifiés et analysés dans le cadre de l'inventaire annuel des risques. Une stratégie de couverture incluant des processus de contrôle est également définie sur cette base, si nécessaire. Les impacts directs, mais aussi les risques climatiques physiques et les risques de transition peuvent alimenter les risques de marché, de crédit, de liquidité et opérationnels de toute nature.

Les risques identifiés ainsi que les mesures prises dans ce contexte sont intégrées dans notre stratégie de gestion des risques et peuvent dès lors influencer sur nos directives internes, notre gouvernance des produits, nos chaînes d'approvisionnement et le choix de l'emplacement de nos sites.

Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence.

Le processus d'investissement durable est en constante évolution. MainFirst s'est officiellement engagée sur cette voie en 2015, en reconnaissant les Principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (PRI). Depuis lors, elle a franchi plusieurs étapes importantes. Les aspects et les scores ESG ont été intégrés dans le processus d'investissement en étroite collaboration avec le fournisseur de données Sustainalytics. MainFirst a également collaboré avec right. based on science pour mieux appréhender l'impact d'un portefeuille financier sur les objectifs climatiques, comme le respect des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat de 2015, par lequel 195 pays ont convenu de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius. Dans le

cadre du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, MainFirst s'efforce d'accroître la transparence de chaque fonds, et a publié son premier rapport de durabilité en 2021 ainsi qu'un rapport sur l'exercice du droit de vote dans le cadre des investissements réalisés en actions.

Grâce aux échanges étroits avec Sustainalytics et à l'analyse conjointe avec right. based on science, MainFirst a pu anticiper correctement les évolutions à venir. MainFirst satisfait aux exigences de la taxonomie européenne grâce à une transparence élevée et constante. Les activités économiques qui, dans la taxonomie, sont définies comme contri-

Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence.

buant à la protection du climat ou à l'adaptation au changement climatique ont toujours constitué un terreau fertile pour les investissements. C'est pourquoi MainFirst se félicite de la transparence croissante dans ce domaine et entend également mettre à la disposition de ses clients les inventaires correspondants. Il en va de même pour les exigences de la MiFID ainsi que du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Dans ce domaine, MainFirst a commencé très tôt à collecter des données, ce qui s'est révélé être un avantage, dès lors que la société peut désormais les utiliser dans le cadre de ses publications et du processus d'investissement. Un grand nombre de ces données se retrouvent dans les indicateurs d'incidences négatives en matière de durabilité (principales incidences négatives, PIN).

Exemples d'indicateurs d'incidences négatives en matière de durabilité

Gaz à effet de serre

- Gaz à effet de serre des Scopes 1 à 3
- Empreinte carbone
- Intensité des gaz à effet de serre
- Part d'entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles
- Part des énergies non renouvelables (consommation et production)
- Intensité de la consommation d'énergie par secteur

Biodiversité

- Activités présentant une incidence négative sur la biodiversité

Eau

- Eaux usées

Déchets

- Déchets toxiques

Aspects sociaux et liés aux employés

- Violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies
- Processus de respect du Pacte mondial des Nations Unies
- Écart de rémunération entre les sexes
- Diversité du Conseil de surveillance
- Armes controversées

Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence.

Pendant longtemps, ces données n'étaient pas disponibles, mais le Pacte vert pour l'Europe a posé le cadre nécessaire pour permettre aux entreprises d'étendre leur reporting à une sélection de données ESG. Il offre une meilleure transparence et incite les entreprises à s'améliorer sur la base des objectifs ESG. Notre propre expérience montre qu'une fois l'empreinte carbone d'une entreprise mesurée, l'objectif est ensuite de la réduire.

Il faut en outre déterminer le degré de technicité à appliquer lors de l'analyse de tels indicateurs. Qui peut juger si, pour un fonds donné, un niveau d'émission de 50.000 tonnes de gaz à effet de serre est excessif, approprié ou sobre ? MainFirst tente de simplifier l'accès à ces indicateurs à l'aide d'exemples choisis.

Les émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise, exprimées en équiva-

lent CO₂, sont analysées sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (Scopes 1 à 3). L'indicateur permet d'évaluer si le portefeuille investi est plus respectueux du climat que l'indice de référence correspondant.

Les données de base nécessaires aux calculs sont mises à disposition par Sustainalytics. Sustainalytics analyse plus de 20.000 entreprises de divers secteurs et met ses résultats à disposition en collaboration avec celles-ci.

Ce processus permet de couvrir 96% des plus de 2.000 entreprises composant l'indice MSCI World.

Pour pouvoir comparer un fonds à son indice de référence, ces données font l'objet d'une pondération. Si nous prenons par exemple un fonds ayant un volume 100 millions d'euros, la pondération des titres sera multipliée par ces 100

millions d'euros pour obtenir la valeur de marché de la position. Une pondération de 3% appliquée au fonds de 100 millions représentera donc une position de 3 millions sur l'entreprise. L'étape suivante consiste à diviser cette valeur de marché par la valeur de l'entreprise concernée, ce qui permet d'obtenir la part du fonds dans ladite valeur.

Si l'entreprise vaut 1,2 milliard d'euros, cela représentera donc une part de 0,25%.

Cette part dans l'entreprise représente également la part dans ses émissions de gaz à effet de serre, raison pour laquelle cette valeur peut être multipliée par les valeurs des Scopes 1 (émissions directes), 2 (émissions indirectes) et 3 (toutes les autres émissions).

Ainsi, si une entreprise produit 100.000 tonnes d'émissions directes de gaz à effet

Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence.

de serre sur une année, 250 tonnes seront imputées au portefeuille, car la participation de celui-ci dans l'entreprise est de 0,25%.

Le même procédé s'applique à toutes les entreprises du fonds, et les résultats sont ensuite additionnés pour calculer les émissions totales du portefeuille. Ce faisant, le total est extrapolé à 100% du volume du fonds afin d'exclure les données manquantes.

Ce même calcul peut ensuite être effectué pour l'indice de référence. L'important ici est d'adapter l'indice de référence au même volume d'investissement, soit 100 millions d'euros dans notre exemple.

La pondération des différentes entreprises permet de déterminer la position

et donc la part dans chaque entreprise. Ces parts sont ensuite multipliées par les émissions et additionnées sur la base du portefeuille. Au final, on obtient les émissions de gaz à effet de serre au niveau du portefeuille/de l'indice de référence.

A titre de comparaison, considérons un investissement de 10.000 euros dans un fonds MainFirst sur une année. Les émissions absolues sont divisées par le volume d'investissement du fonds, soit 100 millions d'euros, et le résultat est multiplié par 10 000 euros. On peut à présent comparer de manière très claire l'impact climatique de l'investissement.

Si les émissions de gaz à effet de serre du portefeuille s'élèvent à 1 tonne et celles de l'indice de référence à 1,5 tonne pour 10 000 euros, les émissions du porte-

feuille sont inférieures de 33 pour cent à celles de l'indice de référence.

Cette différence relative de 0,5 tonne peut être illustrée en exemples du quotidien, en la convertissant par exemple en trajets en voiture ou en vols court-courriers.

Pour ce faire, MainFirst se base, dans la mesure du possible, sur les données de l'agence allemande de protection de l'environnement. Ces données proposent une équivalence CO₂ par passager-kilomètre parcouru (g/km) pour chaque moyen de transport. Les gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O) sont inclus dans le calcul. Ces émissions résultent de la mise à disposition et de la transformation des sources d'énergie que sont l'électricité,

l'essence, le diesel, le gaz liquéfié, le gaz naturel ainsi que le kérosène. Pour l'année de référence 2020, on obtient une valeur de 152 g/km pour les trajets en voiture. Appliquée à un trajet Munich-Hambourg de 788 km, la différence relative de 0,5 tonne issue de l'exemple précédent correspond à 4,2 trajets en voiture, soit environ 2,1 aller-retour.

Pour un voyage en avion Francfort-Majorque, 500 kg ne suffisent pas pour le vol de retour. La valeur de 284 g/km associée aux avions ne permet d'effectuer que 1,4 vol compte tenu du trajet de 1.240 km.

MainFirst utilise des analyses similaires pour d'autres comparaisons (chauffage d'une maison unifamiliale typique, croisière, etc.). Les données correspondantes sont disponibles sur les sites suivants :

Analyse des indicateurs d'amélioration de la transparence.

kg CO₂ par passager-kilomètre (voiture)



kg CO₂ pour 1 kWh



Consommation de CO₂ par litre d'eau en kg



Trajet Munich-Hambourg en km



Consommation d'énergie d'une maison unifamiliale en kWh (4 personnes)



Litre d'eau par minute de douche



kg CO₂ par passager-kilomètre (vol)



Consommation d'énergie d'une maison unifamiliale en kWh (4 personnes)



kg CO₂ par litre de bière



Trajet Francfort-Majorque



Consommation de CO₂ par semaine de croisière en kg



Litres de bière par an en Allemagne



Chapitre 5

Approche de l'équipe Blend / European Equities.



Approche de l'équipe Blend / European Equities.

Notre conviction.

Le concept « ESG » est aussi divers que les nombreuses thématiques qu'il couvre. Il serait trop réducteur de l'aborder sous un seul angle, à l'image de l'évaluation d'actions sur la seule base des fondamentaux. Une approche pluridimensionnelle permettant d'obtenir la vision la plus large possible d'une entreprise est dès lors requise. En effet, l'évaluation ou

qu'elle n'arrive qu'en troisième position dans l'acronyme ESG, la gouvernance prime à nos yeux. Outre les valorisations, la qualité de la gouvernance des entreprises constitue depuis toujours le principal critère d'investissement de notre équipe spécialisée dans les actions allemandes et européennes. L'évaluation de la gestion des entreprises est la clé de voûte de notre approche d'investissement. Des caractéristiques telles que la sincérité, la crédibilité, la transparence, une prudence mesurée, mais aussi un certain sens critique sont autant de gages de l'intégrité d'une entreprise cotée en bourse. L'équipe de direction est légalement tenue d'agir en tant qu'intermédiaire entre toutes les parties prenantes. Il est dès lors d'autant plus important de s'assurer que les objectifs qu'elle poursuit sont en adéquation avec

ceux des actionnaires. Idéalement, une équipe de direction ne détenant aucune participation dans l'entreprise qu'elle gère devrait mener les affaires de celle-ci comme si elle lui appartenait. Cependant, les administrateurs ont souvent tendance à sous-estimer le fait qu'ils ne sont en réalité que les employés des propriétaires de l'entreprise – c'est-à-dire des actionnaires.

Au sein de l'assemblée générale, il convient de s'intéresser en particulier au rôle joué par les grands actionnaires et à leurs relations avec l'entreprise. C'est l'une des raisons pour lesquelles les évaluations des entreprises familiales diffèrent souvent du tout au tout selon les agences de notation. Nous estimons pourtant que ce sont justement les entreprises familiales qui sont les plus

« L'évaluation de la gestion des entreprises est la clé de voûte de notre approche d'investissement. »

la classification d'entreprises selon des critères rigides ne reflète pas suffisamment la réalité de la diversité éconoAlors

axées sur la durabilité, c'est pourquoi elles représentent une part importante de nos deux fonds. Par exemple, l'optimisation de la rémunération à court ou moyen terme, sur la durée d'un mandat d'administrateur, n'est pas une préoccupation majeure pour celles-ci. Les entreprises familiales responsables pensent plutôt en termes de générations. La réputation de ces familles et la préservation de ce qu'elles ont construit sont pour elles de la plus haute importance car elles constituent, en définitive, la base de leur succès à long terme. C'est également dans cette optique de réussite durable qu'elles orientent leurs relations avec leurs partenaires extérieurs. La priorité accordée aux intérêts à long terme de l'entreprise - c'est-à-dire de l'ensemble de ses actionnaires, collaborateurs et autres parties prenantes - se traduit par

une plus grande régularité de la gestion et contribue à préserver et à accroître la valeur de la société.

Mise en œuvre.

Nous contrôlons et validons ces thèmes généraux au travers de nombreux dialogues dans le cadre de réunions avec les entreprises. L'organisation d'un entretien personnel avec au moins un des principaux dirigeants de l'entreprise constitue une condition préalable à l'inclusion dans nos fonds. Une fois qu'une société a été intégrée dans l'un de nos fonds, nous faisons des points réguliers sur sa situation avec elle, parfois plusieurs fois par trimestre - de manière virtuelle, en face à face dans nos bureaux de Francfort, mais aussi à l'occasion de conférences ou directement dans les

locaux de l'entreprise. Nous maintenons un contact particulièrement étroit avec les 10 principales entreprises au sein de nos portefeuilles concentrés. Un dialogue actif sur l'évolution des activités, le développement stratégique de l'entreprise et les questions de durabilité est essentiel.

En général, le thème de la gouvernance doit faire l'objet d'une approche différenciée pour les petites et moyennes entreprises. Du fait de leur structure, ces entreprises ne disposent souvent pas des ressources humaines nécessaires pour mettre en place une structure interne à même de gérer les nombreux aspects du contrôle et de la communication des facteurs de durabilité. Par conséquent, il n'est pas rare qu'elles ne répondent pas aux critères rigides, axés sur des facteurs

**FILTRAGE ENVIRONNEMENTAL EXCLUSIONS**

Pétrole et gaz
Sables bitumineux/gaz de schiste
Charbon
Energie nucléaire

**FILTRAGE SANITAIRE EXCLUSION**

Tabac

**FILTRAGE ETHIQUE ESCLUSIONS**

Divertissement pour adultes

**SUR LA BASE DE NORMES EXCLUSION**

Violation des principes du Pacte mondial de l'ONU

quantitatifs, des grandes agences de notation, qui leur attribuent dès lors, à tort, de mauvaises notes. Nous ne nous contentons toutefois pas de ces notes, mais préférons engager le dialogue afin de nous forger notre propre opinion. Cette évaluation différenciée des entreprises s'inscrit parfaitement dans notre approche bottom-up en matière de sélection de titres.

L'importance accrue accordée aux critères ESG dans notre processus d'investissement s'est principalement traduite par la prise en compte d'un plus large éventail de thèmes environnementaux et sociaux, parallèlement à la place centrale donnée comme à l'accoutumée à la gouvernance. Ces aspects étaient déjà pris en compte dans notre évaluation fondamentale des entreprises. La rotation des effectifs, les risques environnementaux ou les relations avec les employés, étaient par exemple des thèmes fréquemment abordés. L'intégration de données fournies par Sustainalytics à notre processus décisionnel nous permet d'élargir notre point de vue et d'obtenir une image encore plus précise des entreprises que nous

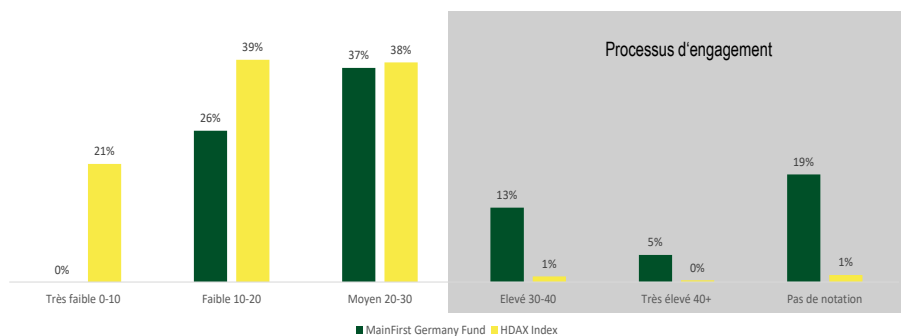
ciblons avant de prendre nos décisions d'achat.

Au niveau des fonds, les aspirations du [MainFirst Top European Ideas Fund](#) en matière de durabilité se reflètent également dans l'exclusion de plusieurs secteurs : énergie nucléaire, sables bitumineux/gaz de schiste, charbon, tabac, divertissement pour adultes, armement. Les entreprises du secteur du pétrole et du gaz sont en outre totalement exclues du [MainFirst Germany Fund](#).

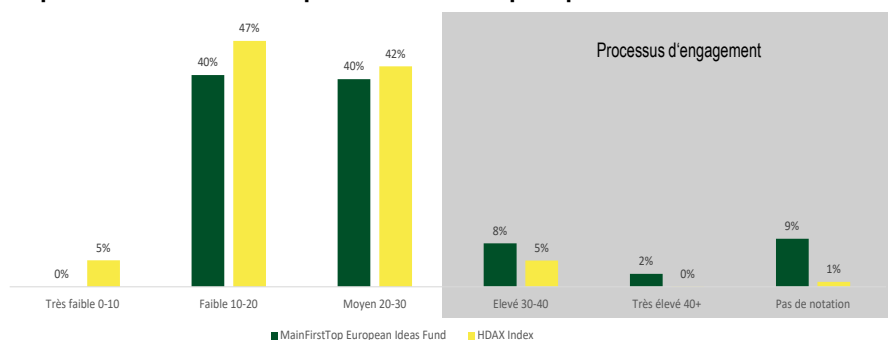
Pour chaque entreprise en portefeuille, un score de risque ESG est calculé par un prestataire externe ou une analyse individuelle des risques ESG est réalisée en interne. A la suite des exclusions, l'univers d'investissement allemand est réduit d'environ 4% et l'univers européen, d'environ 2%.

Objectifs et résultats obtenus jusqu'à présent.

La mise à profit des connaissances acquises pour générer des surperformances sur le long terme tout en réduisant les risques représente l'une des principales différences - et l'un des avantages majeurs - d'une gestion de fonds active par rapport aux stratégies d'investissement passives. Bien que nos deux fonds tiennent compte de caractéristiques environnementales ou sociales, ils n'ont pas pour objectif principal d'investir exclusivement dans des titres durables, mais visent davantage une amélioration du score de risque ESG moyen des différentes entreprises sur la durée de l'investissement, au travers notamment d'entretiens critiques, constructifs et réguliers avec celles dont le score de risque ESG est élevé ou qui n'en possèdent pas. Ce dialogue actif, de même que nos autres actions d'engagement, concerne principalement les entreprises dont le score de risque

Répartition des notations de risque ESG du MainFirst Germany Fund en %

Source : Sustainalytics; Version du : 31.12. 2020

Répartition des notations de risque ESG du MainFirst Top European Ideas Fund en %

Source : Sustainalytics; Version du : 31.12. 2020

ESG se situe dans le tiers inférieur de l'échelle d'évaluation. Pour établir ce score, nous utilisons les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics. Les facteurs ESG sont pris en considération pour toute décision d'investissement. Dans ce cadre, le classement du score de risque est effectué à l'échelle mondiale et à l'intérieur de l'univers analysé. En ce qui concerne le [MainFirst Germany Fund](#), la répartition des scores de risque ESG est comparée avec celle de l'indice HDAX et pour le [MainFirst Top European Ideas Fund](#), avec celle du STOXX Europe 600. Dans les deux cas, elle est contrôlée quotidiennement et fait l'objet de publications régulières. Les données requises sont intégrées dans le système de gestion des ordres à des fins de conformité pré-négociation et post-négociation. La vérification interne des critères et des processus est opérée par les équipes en charge de la gestion de portefeuille et celles responsables de

la conformité des investissements et de la gestion des risques. Les indicateurs et scores mis à disposition sont quant à eux soumis au contrôle de Sustainalytics.

Les labels ESG indépendants apportent un éclairage aux investisseurs et les aiguillent dans leur choix de solutions d'investissement durable. Ils se fondent sur des normes objectives et se caractérisent par ailleurs par leur crédibilité et leur transparence.

En 2021, le MainFirst Germany Fund a obtenu pour la première fois le label « FNG-Siegel », véritable norme de qualité pour les fonds d'investissement durables au sein de l'espace germanophone (Allemagne | Suisse | Autriche). L'année dernière, nous avons également décroché deux étoiles sur trois, récompensant ainsi nos efforts et les progrès réalisés en matière de durabilité. Notre produit

Le MainFirst Germany Fund investit essentiellement dans des moyennes entreprises allemandes à forte croissance et sous-évaluées.

Le MainFirst Top European Ideas Fund investit dans des entreprises européennes prometteuses. Les critères de sélection sont un bilan solide, une rentabilité élevée et une gestion clairvoyante - les conditions nécessaires à une croissance des bénéficiaires.

phare, le MainFirst Top European Ideas Fund, représenté pour la première fois, a également obtenu deux étoiles. Nous collaborons en outre avec le fournisseur de données et de logiciels climatiques « right. based on science », qui réalise des analyses et évaluations de l'impact des actifs sur le climat. Les aspects environnementaux de la décarbonisation peuvent ainsi être exprimés sous forme d'une valeur en degrés tangible et probante : La contribution au changement climatique (réchauffement planétaire) de notre portefeuille ainsi que celle de son indice de référence sont modélisées au regard des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Par ailleurs, nous veillons, en tant qu'actionnaires, à exercer activement nos droits de vote lors des assem-

blées générales, et nous nous attachons depuis des années à les faire valoir de manière professionnelle en notre qualité de fiduciaire.. Notre Rapport sur l'exercice des droits de vote 2021 détaille l'exercice de nos droits de vote et contient la documentation commune afférente. Afin d'initier des changements, l'équipe d'investissement applique en outre un processus de remontée d'informations (graphique illustrant les différentes étapes du processus extrait de la présentation) qui, en cas d'évaluation négative ou de controverse, prévoit la transmission des informations pertinentes au conseil d'administration, au conseil de surveillance, mais aussi à l'assemblée générale. L'équipe de gestion de fonds est libre de se prononcer comme elle l'entend lors des votes aux assemblées générales

et peut, par exemple, émettre un vote négatif en matière de décharge du conseil d'administration ou d'autres points à l'ordre du jour.

Des informations détaillées sur les activités d'engagement de MainFirst figurent dans nos Politiques d'engagement mises à disposition du public.

› Gestion d'actifs - Politique et principes relatifs aux à l'investissements durable



› Politique relative aux droits de vote



« Nous cherchons à accélérer l'action durable en mettant à profit nos relations avec les décideurs au sein des entreprises. Nous recourons aussi de manière intensive l'exercice actif du droit de vote »

Chapitre 6

Approche de l'équipe Global Equities / Absolute Return Multi Asset.



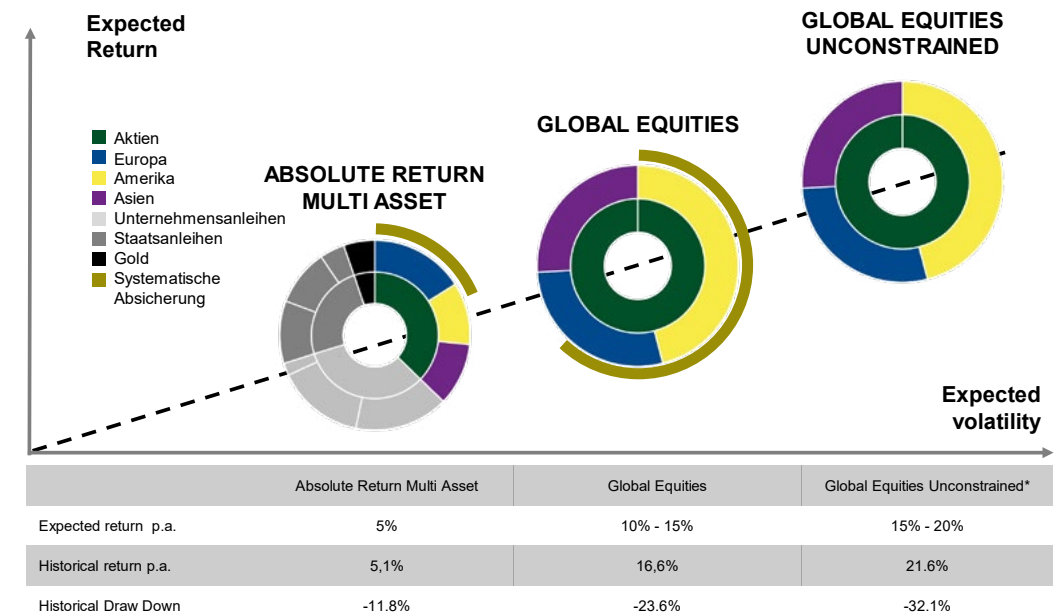
Approche de l'équipe Global Equities / Absolute Return Multi Asset.

Outre le [MainFirst Global Equities Fund](#), le [MainFirst Global Equities Unconstrained Fund](#), le [MainFirst Absolute Return Multi Asset](#) et le [MainFirst Megatrends Asia](#), l'équipe Actions mondiales gère divers mandats spéciaux présentant différents profils de risque. Des critères ESG sont pris en compte activement dans les analyses d'investissement et les processus de décision relatifs à l'ensemble des produits gérés par l'équipe. Les portefeuilles profitent à long terme des tendances structurelles telles que le progrès technologique, la nouvelle génération de consommateurs, plus axée sur le numérique, et le changement climatique, qui sont soutenues par le respect des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. L'équipe intègre systématiquement des critères ESG dans le processus d'investissement à l'aide de données externes et indépendantes fournies par Sustainalytics.

Lorsqu'une entreprise n'a pas obtenu de score de risque ESG de Sustainalytics, nous procédons à une évaluation individuelle sur la base de son impact. Les fonds actions visent à obtenir une note de risque inférieure à celle de leur indice de référence. Nos fonds illustrent les répercussions que pourrait avoir une réduction des risques liés aux facteurs ESG. L'exclusion stricte des modèles d'activité ayant donné lieu par le passé à des controverses ESG extrêmes va non seulement dans le sens d'un avenir plus durable, mais permet également de minimiser les risques fondamentaux.

Le processus d'investissement ESG fondamental s'articule autour de trois étapes, les deux premières consistant à filtrer les entreprises et les secteurs en fonction de critères prédéfinis et à appliquer des exclusions systématiques. En ce qui concerne les controverses, nous utilisons un indicateur externe qui classe

Focus sur les tendances de croissance structurelle



Source: MainFirst, en date du : 31 mars 2021

* Performance: compte distinct MainFirst Global Equities Fund, à partir de 12 octobre 2018 fond commun de placement MainFirst Global Equities Unconstrained.

les thèmes ESG critiques en cinq catégories allant d'un risque faible à élevé. L'interprétation de cet indicateur dans le cadre de notre processus de sélection de titres nous permet de déterminer l'impact (tant négatif que positif) des controverses identifiées sur les différents aspects analysés : modèle d'activité, environnement

sectoriel, position concurrentielle, stratégie et transparence, entre autres.

Nous appliquons dans un premier temps une série de filtres ESG basés sur des normes et des secteurs afin d'identifier et d'exclure les entreprises qui dérogent aux principales normes : droits de l'homme, droit du travail, recours au

travail des enfants ou forcé, préjudices sociaux ou environnementaux, actes de corruption, absence de règles d'éthique professionnelle ou de gouvernance, controverses liées aux produits, un risque de réputation élevé ou de absence de normes en matière d'intégration ESG. Nous soumettons ensuite les entreprises retenues à une analyse bottom-up approfondie combinant de multiples critères qualitatifs, dans le cadre de laquelle nous appliquons des critères d'exclusion ESG définis à l'aide de filtres environnementaux ainsi qu'en matière de santé et d'éthique. Le filtrage environnemental concerne toutes les entreprises tirant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production de pétrole et de gaz, de gaz de schiste et d'énergie nucléaire ou provenant du charbon, de plastiques à usage unique ainsi que de l'exploitation des sables bitumineux. Le filtrage sur la base de critères de santé vise à exclure toutes les entreprises dont au moins 10% du chiffre d'affaires provient de la production de semences génétiquement modifiées, de tabac ou de sucre. Le filtrage éthique entraîne quant à lui l'exclusion de toutes les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du divertisse-

ment pour adultes. Ces étapes permettent de privilégier certains modèles d'activité et mettent souvent en lumière des opportunités d'investissement convaincantes. Nous nous attachons à investir dans des thèmes à forte croissance structurelle, tels que la transition de l'informatique vers le Cloud, l'automatisation, la robotique et l'intelligence artificielle.

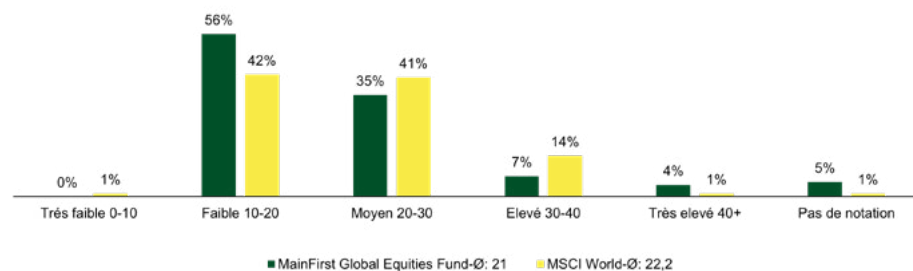
Nous veillons à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons publient des informations appropriées sur les questions ESG, afin de pouvoir aborder avec elles les risques de durabilité auxquelles elles peuvent être exposées, et tenons également compte des enjeux ESG dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote lors des assemblées générales. D'une manière

Économies de CO₂ du fonds par rapport au benchmark



Sur la base de 10 000 EUR d'actifs du fonds, cette différence correspond à une diminution du CO₂ de 1,2 t. Source: MainFirst

Répartition des notations de risque ESG pour le fonds MainFirst - Global Equities Fund.



Source: Sustainalytics; Version du 31.12.2020

« L'exclusion stricte des modèles d'activité ayant donné lieu par le passé à des controverses ESG extrêmes va non seulement dans le sens d'un avenir plus durable, mais permet également de minimiser les risques fondamentaux. »

générale, nous cherchons à obtenir, au travers de notre sélection de titres, un score de risque ESG inférieur à celui de l'indice de référence. Ainsi, le MainFirst Global Equities Fund et le MainFirst Global Equities Unconstrained affichent actuellement un score d'environ 20,7 (contre 21,5 pour l'indice de référence).

En outre, l'empreinte carbone met en évidence l'approche durable à laquelle répond notre sélection d'entreprises. Nous nous basons sur les données de Sustainalytics pour comparer les émissions de CO₂ absolues pondérées générées d'une part par les entreprises de l'indice de référence et d'autre part par celles du fonds. Nous cherchons à obtenir une empreinte nettement plus faible que la moyenne. Actuellement, le fonds MainFirst Global Equities présente une empreinte carbone inférieure de 62% à celle de son indice de référence.

Dans certains cas, l'équipe de gestion de portefeuille peut, au terme d'une analyse approfondie et d'une évaluation poussée, également décider d'investir dans des entreprises présentant un score de risque ESG supérieur à celui de l'indice de référence.

Le tableau ci-dessous indique les raisons nous ayant incités à investir dans des entreprises malgré un mauvais score ESG :

ENTREPRISE	SCORE DE RISQUE ESG*	RAISONS DE L'ÉVALUATION NÉGATIVE	ARGUMENTAIRE D'INVESTISSEMENT
Axon Enterprise, Inc.	Très élevé, 40,9	Absence d'initiatives ESG ; classement dans le secteur de la défense	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation de pistolets à impulsion électrique (Taser) au lieu d'armes à feu dans plus de 700.000 cas ➤ Sécurité juridique des policiers et des citoyens assurée par des enregistrements vidéo
InMode	Très élevé, 40,8	Score moyen conforme au sous-secteur (dispositifs médicaux)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Technologies médicales axées sur le bien-être et l'amélioration des conditions de vie
Ivanhoe Mines	Elevé, 36,9	Score moyen conforme au sous-secteur (industrie minière métallifère)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte tenu de l'ensemble de la chaîne de valeur, la mobilité électrique est l'un des principaux facteurs de réduction des émissions globales de gaz à effet de serre dans le secteur des transports ➤ Consommation de cuivre de 75 kg par voiture électrique et de 20 kg par voiture à moteur thermique Neutralité carbone selon les Scopes 1 et 2 grâce à des machines/véhicules utilisant 100% d'énergies renouvelables ainsi que des batteries ou des piles à combustible

*Source : Sustainalytics - score de risque ESG, données au 30.12.2021

Chapitre 7

Approche de l'équipe Emerging Markets / Corporate Debt.



Approche de l'équipe Emerging Markets / Corporate Debt.

Dans les pays émergents également, la prise en compte des critères ESG suscite de plus en plus l'intérêt des investisseurs et des entreprises. Un nombre croissant de pays et d'entreprises se fixent des objectifs climatiques et abordent publiquement les risques ESG potentiels.



Une amélioration du score de risque ESG moyen sur la durée de l'investissement est recherchée. »

De même, le nombre de nouvelles émissions d'obligations d'entreprises liées au développement durable (Sustainability-Linked Bonds) et d'obligations vertes (Green Bonds) augmente fortement dans les pays émergents. Bien que, dans de nombreuses entreprises, les

mécanismes de contrôle, la gouvernance d'entreprise et la gestion transparente ne soient pas encore aussi bien établis que dans les pays développés, on constate une évolution significative vers un meilleur niveau de publication et d'intégration. A cela s'ajoute le fait que

beaucoup de petits émetteurs ne disposent pas des ressources nécessaires pour mettre en place un cadre de reporting ESG adéquat, ce qui, malheureusement, se traduit souvent par l'absence de score ESG ou par une note comparativement faible. Si tel est le cas, nous nouons un dialogue étroit avec les entreprises concernées afin d'évaluer correctement et objectivement la qualité de leur modèle d'activité et de leur gestion.

Pour l'équipe MainFirst Emerging Markets (équipe EM), la durabilité consiste à investir de manière responsable en tenant compte non seulement des rendements financiers, mais aussi des aspects sociaux et environnementaux. L'évaluation des risques ESG potentiels est un élément central du processus d'investissement, et ses résultats sont pris en compte activement dans les analyses et décisions d'investissement. L'équipe intègre systématiquement des critères ESG dans le processus d'investissement en s'appuyant sur des données externes et indépendantes fournies par Sustainalytics. L'intégration de ces données à notre processus d'investissement permet à l'équipe EM d'élargir son point de vue avant toute décision d'achat.

L'équipe EM met en œuvre sa politique ESG en deux étapes. La première étape

consiste à exclure toutes les entreprises qui ne satisfont pas aux critères fixés par les principes du Pacte mondial des Nations Unies en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Dans le même temps, les entreprises dont le chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon destiné aux centrales électriques ainsi que de la production de tabac, d'armes controversées ou d'équipements militaires sont également, tout comme les emprunts émis par des Etats qui portent gravement atteinte à la démocratie et aux droits de l'homme. En fonction du score ESG de Sustainalytics, nous excluons donc de l'univers d'investissement les emprunts d'Etat de pays impliqués dans diverses formes de répression, de corruption, de violation des droits des travailleurs, de discrimination et dans des guerres civiles.

Bien que l'équipe EM tienne compte des critères ESG, elle n'a pas pour objectif principal d'investir exclusivement dans

des titres durables, mais vise davantage une amélioration du score de risque ESG moyen sur la durée de l'investissement. Les pays/entreprises et, en particulier, les valeurs pétrolières et gazières conventionnelles qui présentent un score de risque ESG élevé (« grave - supérieur à 40 ») doivent suivre une stratégie à moyen ou long terme, qui est transparente, communiquée ouvertement et assortie de directives, notamment sur la manière dont ils souhaitent atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat ou sur les investissements prévus dans les énergies durables. La mise en place d'une société et d'une économie durables nécessitera plusieurs années, et les infrastructures existantes doivent dès maintenant jeter les bases, notamment financières, nécessaires à ce processus, ou du moins à la transition vers ce but. Dans le cadre de la deuxième étape, l'équipe EM se concentre de fait sur des critères relatifs, en s'attachant à examiner le positionnement de l'entreprise par rapport au groupe de pairs, son histo-

rique, ainsi que les avancées pouvant être escomptées au regard des critères ESG. Une amélioration à long terme du score ESG devrait se traduire par une réduction du spread de crédit de ces émetteurs et, ce faisant, par une augmentation du rendement. L'évolution du score de risque ESG défini par Sustainalytics fait l'objet d'un suivi étroit dans le cadre d'un processus de surveillance et des ajustements sont effectués en conséquence. En cas de dégradation importante, l'entreprise bénéficie d'un délai de carence de six mois. Si aucune amélioration n'est constatée, la participation dans l'entreprise est vendue.

Si Sustainalytics n'a pas défini de score de risque ESG pour une entreprise donnée, l'équipe EM effectue une analyse de durabilité au moyen d'un processus d'évaluation individuel basé sur l'impact. Ce processus s'inscrit dans un cadre reposant sur trois piliers : l'environnement, la société et la gouvernance. L'évaluation inclut des recherches

internes (Internet, courtiers, analystes locaux, etc.) ainsi qu'un dialogue constructif et critique avec la direction des entreprises. Durant l'analyse, l'équipe se concentre entre autres sur des facteurs tels que la gouvernance d'entreprise, la résolution des controverses, etc. Il est notamment intéressant d'observer le traitement des autres parties prenantes, la part des experts externes dans la composition du conseil d'administration et de la direction, les rapports avec d'autres entreprises et l'existence éventuelle de liens politiques sujets à controverse. La transparence en matière de normes ESG peut être quelque peu limitée, en particulier dans les petites entreprises et celles qui émettent des titres pour la première fois. La disposition de la direction à fournir des informations supplémentaires et à répondre en détail aux questions pertinentes joue un rôle décisif à cet égard. Par la suite, l'évolution des scores de risque ESG est contrôlée à intervalles

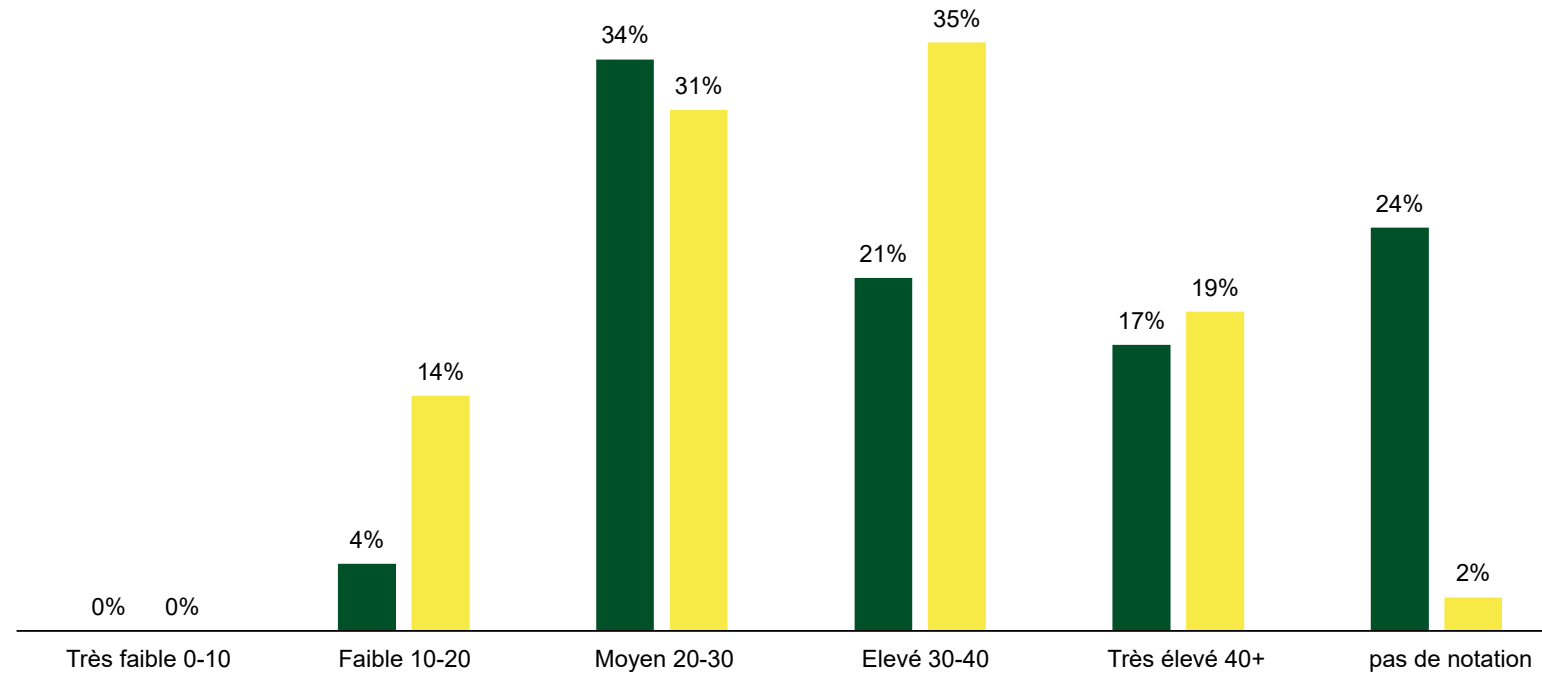
¹Au 30/06/2022, les emprunts d'Etat des pays suivants étaient exclus : Russie, Biélorussie, Arabie Saoudite, Turkménistan, Venezuela, Libye, Ouzbékistan, Irak, Myanmar, Mali, Soudan, Soudan du Sud, République démocratique du Congo, Yémen, Burundi, République centrafricaine, Érythrée, Afghanistan, Corée du Nord, Somalie, Syrie.

Distribution de l'évaluation des risques ESG.



■ EM Credit opportunities Fund-Ø: 32.1

■ JP Morgan CEMBI BD HY-Ø: 31.1



Source: MainFirst, Sustainalytics: 30. avril 2022

Évaluation et suivi individuels de la durabilité.

Monitoring process

- ▶ External ESG risk ratings according to Sustainalytics are continuously reviewed (all severe 40+ ratings)
- ▶ In case of a significant deterioration of the ESG risk rating, a 3-month grace period is granted
- ▶ No improvement in sight => **sale in the next 3 months**

Company	ESG rating Sustainalytics	Monitoring process	
		ESG rating deterioration	ESG rating improvement
Aragvi Finance International	Severe: 48.6	<input type="checkbox"/> Lack of policies and programs to manage risks related to its material ESG issues; Higher rating than peers and momentum has increased (+16 points)	
Petroleos del Peru SA	Severe: 50.1		<input type="checkbox"/> Continuous improvements in momentum (-2.1 points); performance improvement in safety as well as water and waste management

Assessment process

- ▶ Own impact-based assessments of the ESG profile (all companies not rated by Sustainalytics)
- ▶ In case of a significant deterioration of the ESG profile, an active dialogue is sought with company leaders
- ▶ No improvement in sight => **sale in the next 3 months**

Company	ESG rating Sustainalytics	ESG profile	Assessment process	
			ESG profile deterioration	ESG profile improvement
BIM Land JSC	Not rated	Positive		<input type="checkbox"/> Environmentally friendly behaviour <input type="checkbox"/> Increase in the number of female employees to 55
Hilong Holding Ltd	Not rated	Negative	<input type="checkbox"/> Lack of reporting <input type="checkbox"/> Weak corporate governance	

Source: MainFirst, Sustainalytics. 01.01.2022

M

MAINFIRST

Chapitre 8

Approche de l'équipe Global Dividend / Value Eurozone Equities.



Approche de l'équipe Global Dividend / Value Eurozone Equities.

MainFirst et ses différentes équipes de gestion de fonds s'efforcent d'améliorer en permanence les normes ESG. Cela implique l'évolution concrète du fonds. Depuis début 2022, [MainFirst Global Dividend Stars](#) et MainFirst Euro Value Stars ont considérablement amélioré leur profil de durabilité au regard du règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et du règlement « Taxonomie » de l'UE.

Depuis le 1er janvier 2022, MainFirst Global Dividend Stars relève de la classification ESG « article 8 ». Avant ce changement, le processus d'investissement comportait déjà deux composantes ESG importantes. Des exclusions minimales étaient appliquées au niveau des entreprises et des fonds. Nous en avons enrichi la liste dans le cadre du

passage à l'article 8. Outre les catégories d'exclusion existantes telles que les valeurs liées au tabac, les équipements militaires ainsi que le strict respect des normes du Pacte mondial des Nations Unies, sont désormais exclus du portefeuille les investissements dans le mix énergétique charbon-nucléaire ainsi que dans le pétrole et le gaz de schiste. L'application de ces nouvelles exclusions minimales a également eu des répercussions sur les positions de nos fonds. Les positions de premier plan RWE et Occidental Petroleum ont été vendues dans le cadre de la transition. Malgré son processus de transformation en vue de devenir un fournisseur basé sur les énergies renouvelables, RWE conservera une part importante d'énergie nucléaire dans son mix de

production jusqu'à la fin de la décennie. Occidental Petroleum est l'un des plus importants producteurs de pétrole et de gaz de schiste aux États-Unis. La réduction de cette position témoigne de notre engagement en faveur de la durabilité et du durcissement des exclusions minimales.

Le processus d'investissement ESG n'a pas changé au niveau des titres individuels. Il était déjà complet et avait été détaillé en début d'année avant la transition. Une partie importante de notre

approche d'investissement consiste à rechercher un dialogue ouvert et constructif avec les entreprises de notre portefeuille. Dans ce cadre, nous discutons de manière approfondie des questions ESG, et plus précisément de la façon d'améliorer le profil global ou d'aborder les risques ESG spécifiques. Nous pouvons ainsi exercer une influence active sur les petites et moyennes entreprises. En raison de la couverture incomplète ou trop technique des agences de notation ESG externes, les petites et moyennes entreprises font

« Nous souhaitons apporter une contribution positive grâce à notre approche ESG et sensibiliser les entreprises aux questions sociales et environnementales ainsi qu'aux questions de « gouvernance. »

généralement l'objet d'une analyse séparée. Nous établissons ensuite une feuille de route visant à améliorer le profil ESG dans le cadre d'un dialogue constructif avec la direction de l'entreprise. En outre, nous nous entretenons également avec l'agence de notation ESG externe Sustainalytics en ce qui concerne nos aspects ESG et les progrès réalisés par les petites et moyennes entreprises. Ces dialogues et ces échanges constructifs ont permis d'améliorer le profil ESG au niveau du portefeuille par rapport à l'année dernière.

MainFirst Global Dividend Stars entend continuer à développer son processus d'investissement ESG et à l'adapter de manière proactive aux changements. Nous souhaitons apporter une contribution positive grâce à notre approche ESG et sensibiliser les entreprises aux questions sociales et environnementales ainsi qu'aux questions de « gouvernance ». Notre approche active dans les dialogues constitue la principale source de changements durables, en particulier auprès des

petites et moyennes entreprises. L'année dernière, les entreprises en portefeuille n'ont présenté aucun risque concret en matière d'ESG.

Le fonds MainFirst Euro Value Stars relève de l'article 6 depuis le 1er janvier 2022. Le fonds applique un processus d'investissement ESG constitué d'exclusions minimales et d'une analyse fondamentale. L'analyse fondamentale s'inspire du processus de MainFirst Global Dividend Stars. La différence réside dans les exclusions minimales. MainFirst Euro Value Stars présente une plus grande flexibilité à cet égard, notamment en ce qui concerne les thèmes d'investissement de l'énergie nucléaire et des secteurs pétrolier et gazier. En principe, le fonds exclut également le pétrole et le gaz de schiste. Dans le cadre de notre approche « Value », nous voulons soutenir les entreprises qui poursuivent un processus de transformation à orientation durable. Cette stratégie tient également compte de l'impact social et des coûts. Le fonds MainFirst Euro Value Stars applique une

approche d'investissement axée sur la valeur et utilise différentes stratégies. Une classification « article 6 » garantit actuellement un équilibre adéquat entre les objectifs ESG et le rapport risques-opportunités pour les investisseurs.

Le fournisseur allemand RWE affiche une pondération importante au sein du fonds MainFirst Euro Value Stars. Il produit une partie de son électricité à partir d'énergie nucléaire et de charbon. Toutefois, l'entreprise opère actuellement une transformation en vue de devenir un producteur durable s'appuyant sur les énergies renouvelables. De plus, RWE a négocié avec le gouvernement allemand l'abandon des ressources non durables. Dans ce contexte, les centrales nucléaires et les centrales à charbon seront fermées à un horizon donné. Dans le même temps l'entreprise se réoriente vers les énergies renouvelables et, dans ce domaine, RWE est déjà l'un des plus grands exploitants de parcs éoliens au monde. De plus, grâce à l'abandon progressif des énergies fossiles, les coûts d'infrastructure et

les coûts sociaux sont répartis dans le temps. Nous estimons qu'il s'agit d'une stratégie crédible et durable, raison pour laquelle l'entreprise est représentée dans le fonds.

Dans l'ensemble, le profil ESG des titres en portefeuille s'est amélioré, notamment grâce au dialogue actif avec les petites et moyennes entreprises. Nous continuerons de tout mettre en œuvre pour améliorer de manière significative et durable le profil ESG de nos entreprises au cours de l'année prochaine.

CONCLUSION.

Le présent rapport de durabilité présente pour la deuxième fois et en toute transparence les progrès de MainFirst en matière de déploiement de sa stratégie de durabilité.

Le secteur de la gestion d'actifs évolue de manière extrêmement dynamique, et les investisseurs attendent à juste titre de celui-ci qu'il prenne ses responsabilités et apporte sa contribution sur le plan socio-environnemental. Par conséquent, le présent rapport de durabilité ne fait pas seulement office de documentation, mais sert également à alimenter notre réflexion et à définir les sous-objectifs futurs en vue d'une gestion d'actifs plus durable. En 2021, MainFirst est parvenue à faire de nets progrès dans ce domaine et a considérablement amélioré sa transparence en matière de développement durable.

Dans la continuité des avancées réalisées jusqu'à présent, MainFirst souhaite apporter son soutien actif à l'économie et à la société dans leur nécessaire transformation en faveur d'une plus grande durabilité. En tant que gestionnaire actif, MainFirst ne craint pas d'adopter une véritable approche ESG dans le cadre de fonds publics axés sur l'Asie et/ou les marchés émergents.

Tout au long de l'année, nos collaboratrices et collaborateurs s'attachent à mettre en œuvre notre « stratégie de dialogue » au travers de diverses interactions avec différentes entreprises, mais aussi avec des parties prenantes issues des milieux politiques, d'associations, d'autres gérants d'actifs et des médias.

Les prochaines étapes de la mise en œuvre concrète des objectifs précités,

ainsi que les nouveaux progrès réalisés dans le cadre du dialogue avec les entreprises feront l'objet de rapports réguliers et circonstanciés.

« **La direction de MainFirst est consciente que la mise en œuvre d'un véritable concept de durabilité suppose une remise en cause permanente et une évolution constante.»**

Le prochain rapport de durabilité de MainFirst sera publié en 2023.

Skender Kurtovic
Management
MainFirst Holding AG



Glossaire.

Glossaire.

ANALYSE DE BASE

Dans cette approche, le potentiel de croissance des entreprises individuelles est analysé afin d'identifier les actions prometteuses. Ensuite, les opportunités sont évaluées dans le secteur de l'entreprise et sur l'ensemble du marché. Sur la base de ces analyses individuelles, les investissements sont réalisés avec l'objectif d'obtenir de bons rendements à long terme.

ARMES

Les armes sont exclues de tout investissement effectué par MainFirst. Nous les définissons comme les entreprises dont la part des recettes provenant de contrats militaires est supérieure à 50 % et/ou qui enfreignent les conventions des Nations unies relatives aux bombes à fragmentation. Pour les fonds ayant une stratégie ESG spécifique, nous définissons les armes comme les entreprises dont >5 % des ventes proviennent des domaines

suivants : contrats militaires, produits et/ou services liés aux armes, armes de petit calibre destinées à des civils ou à des clients militaires/des forces de l'ordre, et composantes principales.

ARMES CONTROVERSÉES

Pour les fonds ayant une stratégie ESG spécifique, les armes controversées sont définies comme des armes relevant de la Convention sur l'interdiction d'utiliser, de stocker, de produire et de transférer des mines antipersonnel et sur leur destruction ("Convention d'Ottawa"), de la Convention sur l'interdiction des armes à sous-munitions ("Convention d'Oslo") et des armes biologiques et chimiques relevant des conventions respectives des Nations unies (CIAB et CIAC). La tolérance zéro s'applique.

BENCHMARK

Un benchmark est une norme permettant de mesurer la performance des investis-

sements d'un fonds. Il peut s'agir d'un indice qui se rapproche de l'univers ou de la stratégie d'investissement du fonds, d'une combinaison d'indices ou d'un taux d'intérêt.

BVI

Association allemande des fonds d'investissement.

CHARBON

Nous définissons le charbon comme l'extraction de charbon thermique ayant des recettes d'un maximum de 5 % ou la production d'électricité à partir de charbon thermique avec des recettes de max. 10 %.

COMPARTIMENT

Un compartiment dans le cas de fonds structurés selon le principe du "parapluie". Dans le cas de fonds d'investissement à différents comparti-

ments, l'investisseur n'a droit qu'aux actifs et aux revenus du compartiment dans lequel il est investi.

CONTROVERSE

Les controverses de niveau 5, selon le classement par degré de gravité de Sustainalytics, ne sont pas autorisées.

DIVERTISSEMENT POUR ADULTS

Nous définissons les divertissements pour adultes comme suit : production ou distribution de divertissements pour adultes - dont les recettes se portent à maximum 10 %.

ESG

Ces trois lettres « ESG » décrivent trois domaines de responsabilité des entreprises en matière de durabilité : 1) Le « E » pour environnement signifie ici, par exemple, la pollution ou les risques environnementaux, les émissions de gaz

à effet de serre ou les questions d'efficacité énergétique (Environnement). 2.) Le social (« S ») comprend des aspects tels que la santé et la sécurité au travail, la diversité ou l'engagement social (Responsabilité sociale des entreprises). 3.) La gouvernance (« G ») se réfère à la gestion durable des entreprises. Cela comprend des sujets tels que les valeurs de l'entreprise ou les processus de gestion et de contrôle (Gouvernance d'entreprise).

FNG

Le label FNG est la norme de qualité pour les fonds d'investissement durable dans les pays germanophones. Il a été lancé en 2015 après un processus de développement de trois ans impliquant les principales parties prenantes. La certification de durabilité associée doit être renouvelée chaque année.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Nous définissons l'énergie nucléaire comme la production nucléaire ou la distribution nucléaire dont les recettes sont de max. 5 % ou les produits/services

liés au nucléaire générant des recettes de max. 5 %.

OBLIGATIONS

Un titre de créance qui oblige l'émetteur à payer au détenteur de l'obligation le principal plus les intérêts.

OBLIGATIONS GARANTIES

Une obligation qui donne le droit d'acquérir des actions à un certain prix fixe dans une certaine période de temps.

PART

La part est un titre qui fait de son détenteur un copropriétaire d'une société anonyme de droit public. En souscrivant à une part, l'actionnaire acquiert une part du capital social de l'entreprise.

PART ACTIVE

La part active mesure l'écart d'un portefeuille par rapport à son indice de référence. On calcule le ratio des avoirs de référence qui diffèrent des avoirs du fonds. Le pourcentage qui en résulte est la part active.

PAYS NON LIBRES OU CORROMPUS

Nous définissons les pays non libres comme les États qui sont déclarés "non libres" selon le classement actuel établi par Freedom House. Nous définissons les pays corrompus comme les États ayant un score IPC inférieur à 35 de l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

PÉTROLE ET GAZ

Nous définissons le pétrole et le gaz comme la production générant des recettes d'un maximum de 5 % ou les produits/services liés au pétrole et au gaz dont les recettes sont de max. 25 % ou les recettes de la production de pétrole et de gaz ou la capacité de production de pétrole et de gaz de max. 10 %.

PLANTES ET SEMENCES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉES

Nous définissons les plantes et les semences génétiquement modifiées comme le développement ou la croissance de plantes et de semences

génétiquement modifiées - dont les recettes se portent à max. 10 %.

PRI

MainFirst est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) soutenus par les Nations unies. Ces principes ont été élaborés par l'Initiative financière du PNUD (Genève) et le Pacte mondial des Nations unies (New York) en collaboration avec un groupe d'experts internationaux composé d'investisseurs institutionnels.

SABLES BITUMINEUX/GAZ DE SCHISTE

Nous définissons les sables bitumineux/le gaz de schiste comme l'extraction d'énergie de schiste avec des recettes de max. 5 %.

SCORE DE RISQUE ESG

Ils reflètent les risques qui sont (et peuvent être contrôlés) au niveau de l'entreprise, les risques incontrôlables auxquels les entreprises sont exposées en raison de leur secteur d'activité, et les

risques contrôlables auxquels les entreprises sont exposées en raison de leur secteur d'activité. Risques sectoriels. Si l'entreprise prend des mesures efficaces pour traiter les risques contrôlables (au niveau de l'industrie et de l'entreprise), elle peut améliorer son score de risque ESG et ainsi réduire ses risques matériels.

SUSTAINALYTICS

Est un prestataire de services indépendant et innovant de « services d'investissement responsable ».

TABAC

Nous définissons le tabac comme la production de produits du tabac ou les produits/services liés aux produits du tabac ou encore les produits du tabac au niveau de l'implication des commerçant de détail - dont les recettes se portent à max. 5 %.

TITRES:

Un titre est un document qui garantit certains droits, comme la copropriété d'une société. Sans cet acte, le droit ne

peut être revendiqué. Le terme collectif de titre comprend les actions, les obligations, les bons de souscription, les obligations et les obligations convertibles.

VIOLATION DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Les entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et qui n'ont pas de perspective positive ne sont pas autorisées.

YIELD (RENDEMENT)

Ce terme est utilisé de différentes manières et sert avant tout d'indication générale de la relation entre les paiements effectués et reçus. Le terme « rendement » a également une signification dans le domaine des capitaux et des investissements financiers. Il est utilisé pour représenter les intérêts gagnés sur un investissement et peut également être utilisé comme un chiffre clé. En règle générale, le rendement n'est pas donné en montants, mais en pourcentage. Ce pourcentage se réfère généralement au rendement sur un an.

Notes importantes.

Le présent document est une communication publicitaire.

Il est uniquement destiné à fournir des informations sur le produit concerné et n'a pas été préparé sur la base d'une obligation légale ou réglementaire.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une sollicitation, une offre ou une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de parts du fonds ou de la réalisation d'une quelconque transaction. Elles visent uniquement à présenter au lecteur les principales caractéristiques du fonds, telles que son processus d'investissement par exemple, et n'ont pas été pensées comme un conseil en investissement, que ce soit en tout ou en partie. Elles ne remplacent nullement la réflexion personnelle ou des informations ou conseils juridiques, fiscaux ou financiers. La responsabilité de la société de gestion, de ses collaborateurs ou de ses organes ne peut être engagée au titre de pertes découlant directement ou indirectement de l'utilisation du contenu du présent document ou de toute autre circonstance en lien avec ce document. La seule base juridiquement contraignante pour l'acquisition de parts est constituée par les documents de vente en vigueur rédigés en langue allemande (prospectus, DICI et, en complément, rapports annuels et semestriels), qui fournissent des informations détaillées sur l'acquisition de parts du fonds ainsi que sur les risques et les opportunités qui y sont associés. Les documents de vente en langue allemande cités (ainsi que des traductions non officielles dans d'autres langues) sont disponibles gratuitement à l'adresse www.mainfirst.com ainsi qu'auprès de la société de gestion MainFirst Affiliated Fund Managers S.A. et de la banque dépositaire ainsi qu'auprès des agents payeurs et d'information nationaux correspondants et auprès du représentant en Suisse. Il s'agit de :

Autriche : Raiffeisen Bank International, Am Stadtpark 9, A-1030 Wien, Österreich; Belgique : ABN AMRO, Kortrijksesteenweg 302, 9000 Gent, Belgium; Finlande : Skandinaviska Enskilda Banken P.O. Box 630, FI-00101 Helsinki, Finland; France : Société Générale Securities Services, Société anonyme, 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France; Allemagne : MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH, Kennedyallee 76, D-60596 Frankfurt am Main, Deutschland; Italie : Allfunds Bank Milan, Via Bocchetto, 6, 20123 Milano MI, Italy; Lichtenstein : Bendura Bank AG, Schaener Strasse 27, 9487 Gamprin-Bendern, Lichtenstein; Luxembourg : DZ PRIVATBANK S.A., 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen; Portugal : BEST - Banco Eletronico de Servico Toal S.A., Praca Marques de Pombal, 3A,3,Lisbon; Espagne : Societe Generale Sucursal en Espana, Plaza Pablo Ruiz Picasso, 1, 9th floor, 28020 Madrid, Spain; Suède : MFEX Mutual Funds Exchange AB, Grev Turegatan 19, Box 5378, SE-102 49, Stockholm, Sweden; Suisse : Représentant : IPConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, Postfach, CH-8022 Zurich, Agent payeur : DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, CH-8022 Zurich; UK : Société Générale Securities Services, Société Anonyme (UK Branch), 5 Devonshire Square, Cutlers Gardens, London EC2M 4TL, United Kingdom.

La société de gestion peut, pour des raisons nécessaires d'une point de vue stratégique ou juridique, dans le respect d'éventuels préavis, résilier des contrats de distribution existants avec des tiers ou retirer des autorisations de distribution. Les investisseurs peuvent s'informer au sujet de leurs droits sur le site Internet www.mainfirst.com ainsi que dans le prospectus de vente. Les informations sont disponibles en allemand et en anglais ainsi que, dans certains cas, dans d'autres langues également. Publié par : MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.. Il est défendu de transmettre ce document à des personnes basées dans un Etat dans lequel le fonds n'est pas autorisé à la distribution ou dans lequel une autorisation de commercialisation est nécessaire. Les parts ne peuvent être proposées à des personnes situées dans de tels pays que si cette offre est conforme aux dispositions juridiques applicables et que si la diffusion/publication du présent document ainsi que l'achat/vente de parts dans la juridiction concernée ne sont soumis à aucune limitation. En particulier, le fonds ne peut pas être proposé aux Etats-Unis d'Amérique, ni à des Ressortissants américains (au sens de la règle 902 du règlement S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (Securities Act) de 1933, dans sa version en vigueur), ni à des personnes agissant sur ordre, pour le compte ou au profit de Ressortissants américains. La performance passée ne constitue ni une indication ni une garantie des résultats futurs. Les fluctuations au niveau de la valeur et du rendement des instruments financiers sous-jacents ainsi que des taux d'intérêt et des taux de change signifient que la valeur et le rendement des parts d'un fonds peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et ne sont pas garantis. Les valorisations indiquées aux présentes tiennent compte de plusieurs facteurs, parmi lesquels le cours actuel, la valeur estimée des actifs sous-jacents et la liquidité de marché, ainsi que d'autres anticipations et informations accessibles au public. En principe, le cours, la valeur et le rendement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse, jusqu'à la perte totale du capital investi, et les anticipations et informations peuvent changer sans préavis. La valeur du capital investi, le cours des parts du fonds ainsi que les revenus et distributions en découlant peuvent fluctuer, voire s'avérer nuls. Une performance positive enregistrée par le passé ne garantit donc en rien qu'une performance positive sera obtenue à l'avenir. La préservation du capital investi ne saurait notamment pas être garantie. En outre, aucune garantie ne peut être donnée quant au fait que la valeur du capital investi ou des parts détenues lors d'une vente ou d'un rachat correspondra au capital initialement investi. Les placements en devises étrangères sont par ailleurs exposés aux fluctuations des taux de change et aux risques de change. En d'autres termes, la performance de tels placements dépend également de la volatilité de la devise étrangère, qui peut avoir un impact négatif sur la valeur du capital investi. Les positions et les allocations peuvent évoluer. Les commissions de gestion et de banque dépositaire ainsi que tous les autres frais facturés au fonds conformément aux dispositions contractuelles sont inclus dans le calcul. Le calcul de la performance est réalisé selon la méthode BVI, c.-à-d. que la prime d'émission, les frais de transaction (tels que les frais d'ordre et les commissions de courtage) ainsi que les frais de garde et autres commissions de gestion ne sont pas inclus dans le calcul. La performance serait moins élevée s'il était tenu compte de la prime d'émission. Il ne saurait être garanti que les prévisions de marché se réaliseront. Les informations concernant les risques contenues aux présentes ne doivent pas être interprétées comme une divulgation exhaustive des risques ni comme une présentation définitive des risques mentionnés. Une description détaillée des risques figure dans le prospectus. Aucune garantie ne peut être donnée quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence du présent document. Son contenu et les informations qu'il contient sont protégés par le droit d'auteur. Il ne saurait être garanti que le présent document satisfait à l'ensemble des exigences légales et réglementaires définies par les pays autres que le Luxembourg.

Avertissement : Les termes techniques les plus importants se trouvent dans le glossaire à l'adresse www.mainfirst.com/fr-be/glossaire/.

Informations pour les investisseurs en Suisse : L'organisme de placement collectif est domicilié au Luxembourg. Représentant : IPConcept (Schweiz) AG, Münsterhof 12, Postfach, CH-8022 Zurich, Agent payeur : DZ PRIVATBANK (Schweiz) AG, Münsterhof 12, CH-8022 Zurich. Le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur (DICI), les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Copyright © MainFirst Affiliated Fund Managers S.A. (2022) Tous droits réservés.



MAINFIRST

Cette publication est notre deuxième rapport de durabilité et répond aux exigences de la directive européenne sur la publication d'informations non financières. Elle décrit les activités de MainFirst et leur impact sur les individus et l'environnement et documente les indicateurs clés de performance pertinents. Le rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2021. Toutes les informations concernent MainFirst (SICAV) et les activités de gestion de portefeuille de MainFirst. Les informations relatives au groupe MainFirst sont mentionnées comme telles. Le rapport est disponible sur notre site internet www.mainfirst.com. Le rapport de l'année dernière est disponible sur demande.

Nous encourageons vivement vos commentaires ou questions sur notre rapport de durabilité. Pour ce faire, veuillez nous envoyer un e-mail à : fonds@mainfirst.com.

Nous tenons à remercier tous nos collègues qui ont participé à la publication de ce rapport !

Copyright© 20212 MainFirst Group (composé des entreprises détenues par MainFirst Holding AG, ci-après "MainFirst").

Tous droits réservés. Statut des données 08/2022

MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.
16, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach, Luxembourg

PHONE +352 276 912 00
FAX +352 276 912 99
EMAIL info-lux@mainfirst.com

TVA LU26041703
R.C.S. Luxembourg B 176025

www.mainfirst.com